COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

LA CUB

LE JOURNAL

1er numéro

Le journal d'information de la Communauté urbaine de Bordeaux – n°1

LE TRAM PROGRESSE

La deuxième phase du tram est bien lancée

suite page 2

UNE MÉTROPOLE ATTRACTIVE

L'aéroport de Bordeaux-Mérignac s'envole

suite page 7

Economies d'énergie 5
La Cub donne l'exemple par des mesures concrètes. La preuve…

Pépinières : la Cub s'engage 6
Accompagner le démarrage des entreprises : c'est l'ambition des pépinières de la Cub.

27 communes ensemble, c'est une force… 8
La Cub façonne l'agglomération dans un esprit de solidarité, de soutien et de proximité…

Nouvelles des communes 12
Les temps forts qui ponctuent la vie quotidienne des communes de la Cub.

Les belvédères de la rive gauche 20
Trois majestueuses tours de bois, dont la plus haute culmine à 18 mètres.

Attention modification exceptionnelle des dates de collecte des déchets.
Voir page 26

Retrouvez notre dossier en pages centrales

DOSSIER LE LOGEMENT SOCIAL

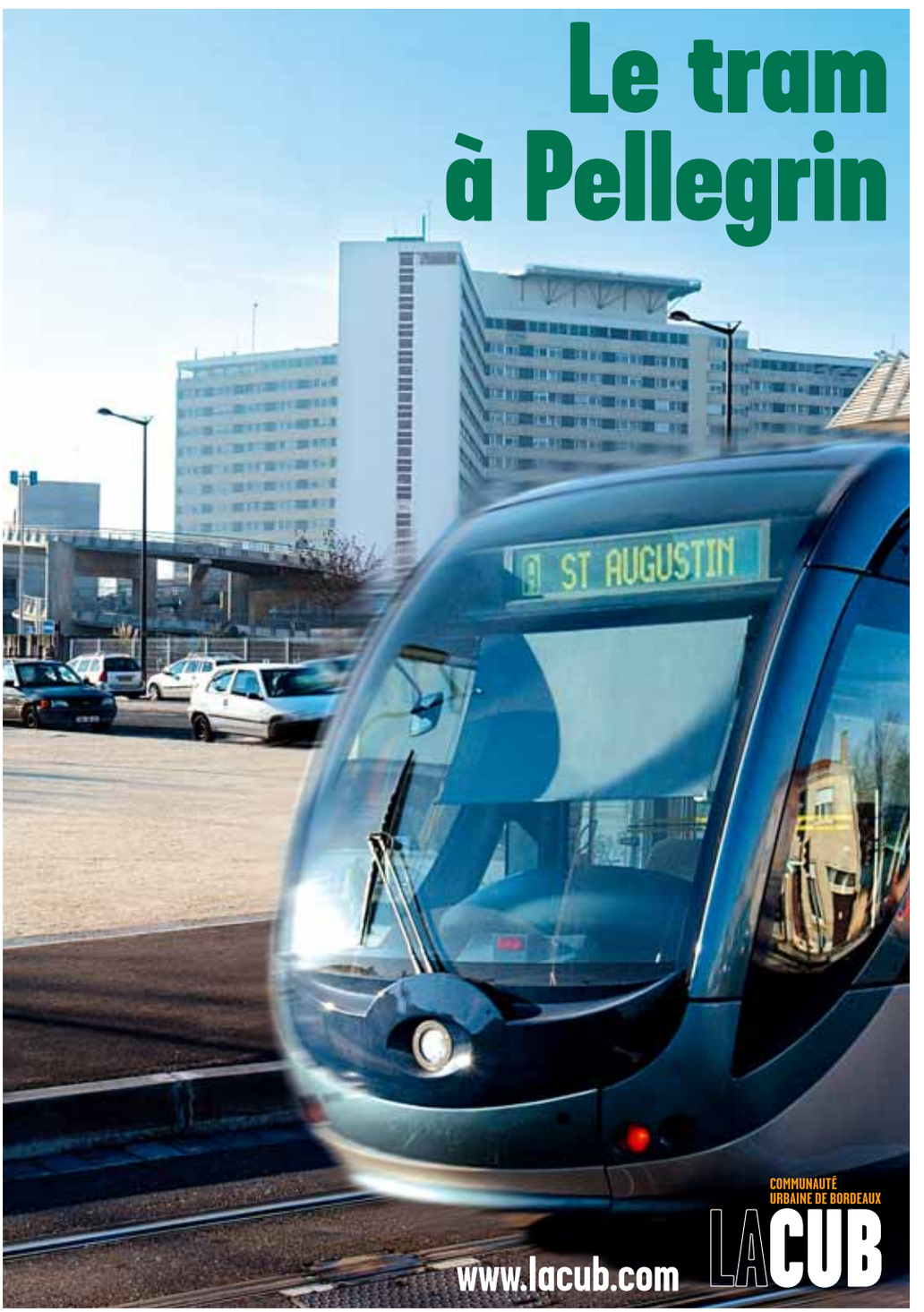

Une nouvelle stratégie, un nouveau support.

Proximité, solidarité, transparence... Depuis mon élection à la présidence de la Communauté urbaine de Bordeaux, je m'emploie à donner corps et sens à ces mots, à traduire ces valeurs en actes. Dans un souci de clarté et de bonne information, j'ai souhaité adapter les outils de communication de notre institution à ces principes. D'où la réalisation de ce journal : plus accessible, plus complet, il s'adresse à tous les habitants de la Cub. Il développe entre autres de nombreuses rubriques sur la vie dans notre agglomération, destinées notamment à préciser le rôle de la communauté urbaine dans votre quotidien, ainsi qu'un dossier central lié à une des missions communautaires (le logement social pour ce numéro). Ce journal, votre journal, vous offre une approche claire, concrète et pratique de notre Communauté urbaine. Et parce que l'écoute fait aussi partie de ma méthode, j'ai souhaité soumettre ces pages à votre avis : un coupon vous permettra de nous faire part de vos remarques.

Bonne lecture !

Alain Rousset

44 rames en service actuellement, 70 à terme

Le Tram progresse

Une nouvelle façon de circuler en ville est en marche ! Extension de la ligne A pour la première phase, mise en chantiers de la deuxième phase… En 2005, année charnière, le tram a progressé…

Soucieuse de doter son territoire de transports collectifs performants, de répondre aux attentes des usagers et de limiter les dépenses publiques, la Cub s'est particulièrement attachée à la réussite du tramway.

D'un côté, un franc succès de fréquentation (plus de 180 000 voyageurs/jour sur les trois lignes), une extension en septembre 2005 de la ligne A (desservant le stade Chaban-Delmas et l'Hôpital Pellegrin) que les usagers ont plébiscitée, dès sa mise en service… De l'autre, des problèmes que la Cub n'a pas voulu occulter ! Alstom, après une mise en demeure en juin a, avec les services de la Cub, résolu en grande partie le défi technologique que représente l'APS (Alimentation par le sol), afin de rendre le tram plus fiable. Si quelques centaines de mètres d'APS ont été abandonnées sur la première phase, ce système innovant est encore maintenu sur la deuxième phase sur les secteurs dotés d'un patrimoine remarquable.

Les travaux ont, à l'automne 2005, démarré en simultané sur différentes communes de l'agglomération.

Alors que l'État s'est engagé à débloquer 40 millions d'euros (contre 106 annoncés) pour le financement de cette deuxième phase, les extensions se précisent* : ligne A vers Mérignac, Lormont, Bassens, Carbon-Blanc, Cenon, Floirac, ligne B vers Pessac-centre et vers Bordeaux/Bacalan et ligne C vers Bègles/Belcier.

Avec la nouvelle billettique et une politique tarifaire attractive (tarifs parmi les plus bas de ceux des agglomérations comparables), la multiplication des parcs-relais (7 actuellement), et une capacité d'accueil par rame de 340 personnes (soit 4 autobus ou 177 voitures), le tram a satisfait ses voyageurs à plus d'un titre : un passage toutes les 4 minutes aux heures de pointe, un service de 5 h à 1 h du matin, des conditions de sécurité et une esthétique au design incontesté… Il a (presque ?) tout juste.

**Pour ceux qui souhaitent davantage d'informations sur les chantiers en cours et à venir : www.lacub.com*

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Priorité au tram

Le non-respect des feux de signalisation est à l'origine d'accidents facilement évitables !

Ils sont 41 véhicules légers, 4 deux-roues et 5 piétons à n'avoir pas respecté, de juin à septembre dernier, la signalisation en vigueur. Une vigilance accrue s'impose !
Aussi n'est-il pas inutile de rappeler la signification des nouveaux panneaux, installés sur 11 giratoires et 6 carrefours de la Cub, portant la mention « rouge clignotant arrêt absolu ».
Il s'agit bien d'affirmer la priorité absolue du tramway. Placés aux principales intersections tram/voies de circulation, les feux rouges clignotants annoncent le passage d'une rame de tramway.

Voie réservée au tramway : interdiction de circuler ou de stationner sur cette voie.

Attention, passage d'une voie de tramway : panneau d'alerte signalant la proximité de voies.

Attention, traversée d'une voie de tramway : situé aux intersections avec la voie du tram, ce panneau est souvent accompagné d'un feu tricolore. Si celui-ci est orange ou rouge, arrêtez-vous.

Feu rouge clignotant : arrêt obligatoire car passage imminent d'une rame. Ne redémarrer qu'une fois le feu éteint.

Feu rouge clignotant piétons : interdiction de traverser la plate-forme.

Vélos : parking et sécurité

Nouveauté de l'automne 2005 pour le stationnement des « petites reines » : l'ouverture, en centre-ville, de 300 emplacements sécurisés dans 5 parkings de Parcub (Gambetta, Front du Médoc, Rue Lhôte, 8 mai 1945, Centre Commercial Mériadeck).
Accessibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, ces parkings à vélos offrent une validité d'accès illimitée pour un coût de 15 €.
La volonté de la Cub de développer les modes de déplacements doux, et notamment la pratique du vélo, se traduit par de nombreuses dispositions concrètes largement exprimées dans son Plan des déplacements urbains.
La sécurité des cyclistes fait également partie des préoccupations majeures de la Cub. Trop d'accidents sont encore à déplorer dans notre agglomération.
Pour en savoir plus, procurez-vous, au 1er trimestre 2006, le nouveau « Guide des itinéraires cyclables de la Cub », contenant, outre le plan actualisé des 610 km d'itinéraires cyclables, des infos pratiques et surtout un rappel des règles de sécurité à respecter par tous.

Se déplacer futé en ville

Le jalonnement dynamique, cela vous dit quelque chose ? Il s'agit d'un système de panneaux lumineux numériques qui indiquent les bouchons, proposent un itinéraire-bis et font état du taux de remplissage des parcs de stationnement. Ils seront 70 installés sur les principaux axes de circulation de Bordeaux, Mérignac, Pessac et Le Bouscat. Un fonctionnement en temps réel, couplé à celui de Gertrude et un vrai cadeau pour les automobilistes de l'agglomération !

Bus : par l'avant, moins de fraude !

Trop de fraudes sur le réseau tbc ! Une expérience est en cours depuis le 7 novembre, à Pessac : la montée par l'avant dans les bus. Plus de voyageurs responsabilisés, moins de verbalisations, c'est le résultat attendu de cette mesure.

Collecteur : dans les entrailles de la Cub

Des eaux bien traitées

Attentive en permanence à l'écologie urbaine, la Cub consacre à la protection de l'environnement d'importants moyens. Ressource vitale placée sous haute surveillance, l'eau fait partie de ses priorités.

En conformité avec les principes de sa charte pour l'environnement vers le développement durable, la Cub s'est engagée dans un vaste programme d'extension/construction/réhabilitation de l'ensemble de son dispositif de stations d'épuration.
Avec 110 M€ en 2006 et près de 166 M€ d'ici 2010, le Schéma Directeur de traitement des eaux résiduaires urbaines, lancé en 2000, pèse lourd ! Son objectif est clair : mise aux normes européennes des différentes unités de traitement et rationalisation des installations en fonctionnement.
Par la montée en puissance de la très belle station Clos de Hilde à Bègles, la réhabilitation de la station Louis Fargue, ou les projets en cours de réalisation (Cantinolle à Eysines, Sabarèges à Ambarès, « Lille » à Blanquefort), la Cub va accroître le rendement de ses équipements. Cette année, une nouvelle unité « Brazza », sur le secteur Bastide à Bordeaux, devrait desservir un périmètre s'étendant du bas Cenon au bas Lormont. Coût estimatif : 17 M€. Quant à celles qui sont implantées à Ambès et Saint-Vincent-de-Paul, elles vont faire l'objet de différents travaux de mise en conformité.
Côté actualité : la mise en place du SPANC (Service public d'assainissement non collectif) a été décidée fin d'année 2005, conformément à la Loi sur l'eau.
Désormais, tout système destiné à assurer la dépollution des eaux usées domestiques des habitations non raccordées à un réseau public d'assainissement sera régi par une réglementation précise destinée à garantir une meilleure protection de l'environnement. Ce service assurera également une mission de conseils et d'information.

REPÈRES REPÈRES

Consommation totale Cub :
45 millions de m³/an
- par les particuliers :
28 millions de m³/an
- par les professionnels :
17 millions de m³/an

Nombre total d'abonnés : **206 081**
- abonnés particuliers : **200 387**
- abonnés professionnels : **5 694**

Longueur du réseau d'eau potable : 3 097 km

Longueur du réseau d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales) : **3 660 km**

54 millions de m³ d'eau potable prélevés
11 sources et captages
+ 90 forages exploités

Capacité de 2 340 000 m³ (50 bassins de stockage) des eaux pluviales

72 millions de m³ d'eaux usées traitées
1 usine de traitement des eaux industrielles

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Économies d'énergie : la Cub montre l'exemple

La volonté de la Cub de s'inscrire dans une démarche de développement durable passe par des mesures concrètes, des exemples forts. La preuve…

Non contente de prôner un certain nombre de mesures en faveur des économies d'énergie, la Cub montre l'exemple dans ses propres murs. Cette « éco-exemplarité » passe par une démarche de construction HQE (Haute qualité environnementale), qui préconise l'utilisation de matériaux écologiques et la maîtrise de la consommation d'énergie. Concrètement ?

Dans le cadre de la charte environnementale, les services communautaires ont prévu d'installer de l'eau chaude sanitaire solaire dans l'ensemble de leurs bâtiments et dans les établissements scolaires dont la Cub a la charge. En outre, avec ses 220 000 m² de surface bâtie, la Cub se trouve gestionnaire d'un patrimoine sur lequel elle doit adapter son mode de fonctionnement pour répondre aux nouvelles attentes environnementales. D'où l'élaboration d'une politique de gestion durable de ce bâti…

Par ailleurs, le conseil de la Cub a conforté cet engagement en votant le 25 novembre dernier le recours à un enseignant-chercheur, en qualité de chargé de mission « énergie », ainsi qu'une subvention exceptionnelle à Cap-Sciences, pour monter une exposition itinérante intitulée « Climats et modes de vie ».

La tour de l'hôtel de Cub, à Mériadeck

La Charte, l'agenda 21 et… le conseil

La Cub a souhaité une mise en synergie de l'ensemble des partenaires autour d'un projet prenant en compte la dimension environnementale sur son territoire. Premier résultat : « la Charte pour l'environnement vers le développement durable » votée en conseil communautaire fin 2004.

Document directeur, il définit, dans 84 actions, les bases du projet que la Cub va développer dans les années à venir en matière de protection de l'environnement.

Parallèlement, la réflexion se poursuit pour élaborer l'agenda 21 de la Cub, à laquelle participera le « Conseil de développement durable » mis en place en septembre 2005 à la Cub.

Cub et Venezuela : une coopération fructueuse

Vous l'avez peut-être croisée, entre deux visites et séances de travail, la délégation vénézuélienne à Bordeaux, fin novembre 2005.

Ils ont pu d'une part officialiser la coopération existant avec la Cub, d'autre part participer à des séminaires de formation techniques et économiques. La Cub (en partenariat avec l'A'Urba) fait partie des partenaires de ce pays depuis plus de dix ans !

Quatre projets ont été sélectionnés, en fonction de la motivation des interlocuteurs, de leur faisabilité technique et des retombées économiques pour notre agglomération. Conciliant la protection de l'environnement, le développement économique et le progrès social, ces choix concernent l'eau, l'assainissement, les transports et l'urbanisme.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les bâtiments d'Unitec II

Pépinières d'entreprises : la Cub s'engage !

Attractivité, rayonnement, innovation : avec les nombreuses pépinières d'entreprises présentes sur son territoire, la Cub s'engage au quotidien dans le développement économique. Nouvel exemple : la future pépinière artisanale.

L'artisanat est à l'honneur à la Cub ! Une participation financière a été votée le 25 novembre 2005 par les élus de la communauté urbaine pour une pépinière d'un nouveau genre. Implantée à Bordeaux, elle accueillera neuf entreprises et créera une vingtaine d'emplois. Une grande première pour remettre sur le devant de la scène les métiers de l'artisanat et des services (aux particuliers et aux entreprises) afin de faire face à la diminution du nombre d'entreprises artisanales. Budget des investissements immobiliers : 813 500 € dont 137 960 € financés par la Cub.

Ce nouveau site enrichira le réseau de pépinières de la communauté urbaine qui dynamise l'activité économique de nombreuses communes. La plus ancienne, Unitec, a été créée en 1990 par Pessac, Talence et Gradignan, a pour vocation d'implanter des laboratoires de recherche, d'organiser des transferts de technologie et de promouvoir le développement industriel. Un défi sans cesse relevé puisque 90 sociétés innovantes se sont encore implantées récemment. Les domaines d'activité, entre autres : l'e-business, le laser, les biotechnologies, l'informatique et l'électronique, la chimie.

À vocation généraliste, Arc Sud développement (à l'origine VO développement, créée en 1998) est, quant à elle, vecteur de dynamisme économique sur Villenave-d'Ornon, Talence et Gradignan. A venir sur ces mêmes communes, Talence Innovation. L'aéronautique et le spatial sont les champs d'activité de Bordeaux Technowest, fondé par Mérignac, Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Martignas, Saint-Aubin-de-Médoc et Saint-Jean-d'Illac. Sur les communes de la rive droite, la pépinière des Hauts-de-Garonne s'est spécialisée dans le secteur du bâtiment.

Toutes ces structures ont un objectif commun : accompagner les jeunes entreprises, en mettant à leur disposition des locaux, des laboratoires mais aussi des standards et des secrétariats communs. Autres intérêts des pépinières : permettre aux nouveaux entrepreneurs d'accéder à un réseau économique et proposer des formations.

Portrait d'un chef d'entreprise

Be Tomorrow

Jean-Dominique Lauwereins, informaticien, et son épouse Sylvie Clin, élue en 2005 « Aquitaine de l'année », sont des enfants de Bordeaux-Unitec. Il met au point les applications pour placer des jeux on-line sur la téléphonie mobile, elle prépare la création de l'entreprise. « Avec 15 000 €, on ne pouvait aller loin, ni rester seuls, confie Sylvie Clin. On s'est tourné en 2002 vers la pépinière scientifique de Pessac. Elle a encadré le projet, et nous a aidés à obtenir de la Région un chèque-conseil de 3 000 €, ça a été décisif ».

Leurs amis de Bordeaux-Unitec les guident vers le bon avocat, l'expert-comptable, et dans les démarches auprès de l'ANVAR. Ils gagnent le concours de la création d'entreprise de technologie innovante (200 000 €) et créent alors leur SARL BeTomorrow. Alcatel leur fait confiance dès le départ et les propulse sur le marché international. Les grands constructeurs et les opérateurs comme SFR, sont aujourd'hui leurs clients.

Désormais leader mondial pour les retransmissions sportives par téléphone et les jeux multi-joueurs, Be Tomorrow peut désormais quitter la pépinière avec ses 15 salariés.

Les pôles de compétitivité : carré d'as pour l'Aquitaine

En 2005, 4 pôles de compétitivité ont été labellisés. Des entreprises, des laboratoires publics et privés et des centres de formation vont y travailler en synergie autour de projets innovants.

- Au premier rang d'entre eux, « Aérospace Vallée », le pôle « aéronautique, espace et systèmes embarqués » est l'un des 6 projets « leaders mondiaux ». Il réunit les forces de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, qui devraient conforter leur première place mondiale, permettre la création d'ici 2025 de plus de 40 000 emplois, et le travail avec d'autres pôles d'excellence. Une convention de coopération vient déjà d'être signée avec les Pays de la Loire.
- Le pôle «Route des lasers, photonique et applications » accompagne l'immense chantier du Laser Mégajoule, et optimisera la recherche et les applications industrielles et médicales en techniques optiques.
- Le pôle « Prodinnov » est destiné à accélérer l'innovation industrielle dans le secteur de la santé et de la nutrition, et à développer des procédés pour la sécurité des aliments et des biomédicaments.
- Le pôle « Industrie et pin maritime du futur » enfin, soutiendra les recherches destinées à renforcer les positions des industries de la filière au plan mondial.

Ariane V

SIM (Sites d'intérêt métropolitain), ZAC (Zones d'aménagement concerté),

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Près de 3 millions de passagers en 2004

Une Métropole attractive

L'aéroport de Bordeaux-Mérignac s'envole.

Après les deux années difficiles qui ont suivi le 11 septembre 2001, l'aéroport, depuis 2004, a inversé la tendance. Avec 3 millions de passagers en 2005 (+16 % à l'international), sa progression devrait être de 6 % en 2005. En effet, il a judicieusement diversifié ses actions. Avec Air France, il développe la « Porte Ibérique » et devient nœud de correspondance entre les villes françaises et Madrid, Barcelone, Lisbonne et Porto. La jetée dédiée aux jets régionaux, la rénovation du Hall A avec ses nouveaux services, sont des atouts pour accueillir, à terme, 5 millions de passagers. En attendant, il mise sur l'international et doit aussi sa bonne santé à celle du trafic charters (+ 20 % depuis janvier 2005), et à une palette d'étapes nouvelles plus importante des tours opérators. Les « low cost » enregistrent aussi une croissance très nette. L'aéroport marque des points sur le Maroc et la Tunisie. Il se félicite encore d'avoir relancé l'intérêt des compagnies aériennes pour les Antilles, et en 2006 pour Montréal, Rome et Norwich. Enfin, il prépare avec la Sogerma, qui en assurera la maintenance, l'arrivée de quelques A 380 ! L'aéroport est confiant. D'autant plus qu'il s'est constitué en société aéroportuaire avec la CCI, l'État et les collectivités territoriales, et entend bien mobiliser ses partenaires.

Ford : une restructuration préoccupante

Ford a annoncé la suppression de plus de 400 emplois dans son usine de Blanquefort : dispositifs de préretraites, départs volontaires sont en cours d'examen. Avec 3 000 salariés (et 15 000 en sous-traitance), Ford, implanté depuis 1973, est le 1er employeur industriel de la région (10% de la population active de Blanquefort). La préservation de l'emploi est une préoccupation prioritaire des élus de la Cub qui se sont mobilisés face à cette situation. Le maire de Blanquefort, vice-président de la Cub, a interpellé les pouvoirs publics pour demander une table ronde afin d'étudier les possibilités de relance de l'activité.

L'agenda éco

Février 2006

■ Les 22, 23 et 24 : Aquibat

400 exposants sont attendus pour le premier grand salon dédié aux professionnels du BTP en Aquitaine.

Parc des Expositions de Bordeaux.

www.aquibat.fr – 05 56 74 23 84

Mars 2006

■ Du 3 au 5 : Agora 2006

Congrès d'Architecture, urbanisme et design.

Hangar 14 à Bordeaux.

www.bordeaux.fr – 05 56 10 20 30

■ Du 9 au 11 : Aquitec

Salon de la formation et de l'emploi. Parc des Expositions.

www.aquitec.com – 05 56 51 42 60

■ Du 14 au 17 : le MIPIM

La Cub participera au Marché international des professionnels de l'immobilier à Cannes.

■ Du 24 au 26 : Inov

2e édition du Festival de l'invention et de l'innovation organisé par Transtech Aquitaine.
Le Pin galant, à Mérignac
www.inov.biz – 05 56 51 39 18

LA CUB
COUPS DE PROJECTEUR COMMUNAUTÉ URBAINE

Chiffres clés

- **660 000 habitants** sur 55 188 ha.
- **7e** agglomération française.
- **1607 entreprises** créées dans la Cub au premier semestre 2005.
- **23 millions d'euros** : montant annuel moyen des investissements directs et indirects consacrés par la Cub aux opérations d'aménagements urbains.
- **4200 logements neufs** (dont 1 700 logements sociaux) : c'est l'objectif du PLH.
- **90 %** des déchets ménagers recyclés ou valorisés grâce au plan Trivac de la Cub et au civisme de ses habitants.
- **14 centres de recyclage** (déchets provenant des ménages).
- **610 km** de pistes cyclables.
- **2 390 km** de voirie.
- **95 lignes de bus et 3 lignes de tram : c'est tbc !**
- **60 millions de voyages** en un an sur l'ensemble du réseau de transports collectifs urbains de la Cub, dont 50 % pour le tram.
- **26 véhicules** ont assuré le service **Mobibus** (transports à la demande des personnes à mobilité réduite) et 73 106 voyages en 2004.
- **7 parkings-relais** avec le tram, soit 2 497 places.

27 communes (660 000 habitants) mutualisent leurs moyens pour gagner en efficacité : la Cub est le garant d'un service public plus performant.

Depuis janvier 1968, la Cub aménage l'agglomération dans un esprit de solidarité, de soutien et de proximité. La Communauté urbaine de Bordeaux est composée de 27 communes de tailles très diverses (de 215 363* habitants pour Bordeaux à 1 055* pour Saint-Vincent-de-Paul). Ses compétences recouvrent des actions de proximité qui nous concernent tous.

Elle investit d'importants moyens pour la préservation de l'environnement, au travers du traitement de l'eau, de la collecte sélective, du recyclage et de la valorisation des déchets, de la réhabilitation de ses espaces « verts » naturels…

Elle favorise l'émergence des modes de déplacements doux, développe et améliore la voirie, facilite les conditions de stationnement, développe l'intermodalité. Avec l'arrivée du tram au sein du réseau de transports en commun tbc, elle participe aujourd'hui à l'émergence d'une nouvelle culture des déplacements, moins polluante, plus durable.

Elle organise l'urbanisation – avec le PLU (Plan local d'urbanisme) et le PLH (Programme local de l'habitat) –, enjeu majeur de toute agglomération. Elle améliore l'accueil des entreprises créatrices d'emploi pour un meilleur développement économique. Elle aménage ainsi des sites industriels, artisanaux, commerciaux et amplifie ses partenariats avec l'université et la recherche, tout en participant au financement des grandes infrastructures (aéroport, routes, ports).

Présente dans le quotidien des habitants, la Cub a souvent été pionnière dans ses innovations comme en 1973, avec Gertrude, système de régulation de la circulation, puis avec Ramsès, programme de lutte contre les inondations.

* Source INSEE, Recensement 1999

Les métiers de la Cub

Avec presque autant de métiers que de jours de l'année, la Cub doit sa richesse aux hommes et femmes qui y travaillent.

Des hommes et des femmes, des jeunes et des moins jeunes, des administratifs et des techniciens… Ils sont plus de 2500 à travailler chaque jour pour la Communauté urbaine de Bordeaux. En 30 ans, elle s'est dotée d'hommes et de femmes de qualité, dont les compétences sont la richesse de la collectivité.

Une collectivité, des métiers

Dessinant et construisant les grands projets de son territoire, en grande partie orientée vers des métiers techniques, la Cub intègre dans ses effectifs des agents alliant qualification et expérience de terrain. S'y côtoient : urbanistes, informaticiens, câbleurs en signalisation lumineuse ou ingénieurs tramway, chauffeurs-grutiers, mécaniciens, électriciens, gardiens de cimetière, cuisiniers, topographes, dessinateurs-projeteurs, forgerons, sans oublier, juristes, négociateurs-fonciers et chargés de communication.
La Communauté urbaine de Bordeaux cultive une pépinière de talents et de compétences permettant de répondre au mieux à ses missions de service public.

Un géomètre à l'œuvre

Soudure sur camion-benne

Mise à jour des données géoréférencées

14 communautés urbaines en France

assument des missions équivalentes

■ Alençon ■ Arras ■ Brest ■ Cherbourg ■ La Communauté Creusot-Montceau ■ La Cub ■ Dunkerque Grand Littoral ■ Grand Lyon ■ Grand Nancy ■ Le Mans Métropole ■ Lille Métropole ■ Marseille Provence Métropole ■ Nantes Métropole ■ Strasbourg

Contactez nos services

Communauté urbaine de Bordeaux
Esplanade Charles de Gaulle
33076 Bordeaux cedex
Tel. : 05 56 99 84 84

Les services communautaires en régie

Collecte des déchets ménagers
pour les communes du territoire communautaire :
0 800 22 21 20 - 05 56 11 83 88

Sauf pour Artigues-près-Bordeaux, Bassens, Bouliac, Carbon-Blanc, Cenon, Floirac et Lormont qui sont gérées par un syndicat intercommunal voirie et ordures ménagères.
SIVOM rive droite : **05 57 80 87 00**

Travaux de voirie
Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Bassens, Carbon-Blanc, Saint-Louis-de-Montferrand, Saint-Vincent-de-Paul : **05 57 80 79 00**
Artigues-près-Bordeaux, Bouliac, Cenon, Floirac, Lormont : **05 56 40 64 00**
Bègles, Talence, Villenave-d'Ornon : **05 56 87 75 50**
Gradignan, Pessac : **05 56 07 74 00**
Mérignac, Le Haillan : **05 57 92 79 50**
Eysines, Le Taillan-Médoc, Saint-Aubin-de-Médoc,
Saint-Médard-en-Jalles : **05 56 70 69 50**
Blanquefort, Le Bouscat, Bruges, Parempuyre : **05 57 93 60 00**
Nord de la commune de Bordeaux et Caudéran : **05 57 19 62 00**
Sud de la commune de Bordeaux : **05 56 40 63 00**

Abattoirs : **05 56 85 49 92**

MIN (Marché d'intérêt national)
05 56 85 52 75

Parking
Gestion de parcs de stationnement sur le territoire de la Cub
Parcub : **05 56 99 50 00**

Quelques services communautaires en gestion déléguée

Service de l'assainissement et de l'eau
Lyonnaise des Eaux France
05 57 57 29 00

tbc Transports en commun
tbc-Connex : **05 57 57 88 88**

Complexe thermique des « Hauts-de-Garonne »
Setgi : **05 56 38 55 00**

Tri et incinération des ordures ménagères
Astria : **05 57 35 16 80**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

1 bureau...

Le bureau est chargé de définir les orientations globales de la politique communautaire. Les 36 vice-présidents ont reçu une délégation du président dans un secteur particulier et certains, en lien avec leur délégation, président une des 22 commissions.
Les commissions composées d'élus communautaires et de fonctionnaires sont spécialisées et recouvrent l'ensemble des compétences communautaires. Elles donnent un avis sur les dossiers qui sont soumis au bureau et au conseil de communauté.

...22 commissions

- Finances et Planification
- Communication et promotion de la métropole
- Évaluation des politiques communautaires
- Développement économique, grands événements, tourisme urbain
- Voirie, signalisation et partage de la rue
- Ressources humaines, organisation et méthodes
- Aménagement, urbanisme, et politique foncière
- Habitat et politique de la ville
- Politique des déplacements, stationnement
- Tramway
- Transports collectifs, intermodalité
- Gestion des risques naturels et industriels
- Administration générale - cimetières intercommunaux
- Affaires juridiques, gestion des risques financiers et juridiques
- Assainissement et eau
- Activités agroalimentaires
- Déchets ménagers (collecte, traitement, valorisation)
- Environnement, qualité de vie, espaces naturels
- Relations internationales et coopération décentralisée
- Nouvelles technologies, recherche, innovation, enseignement et université
- Qualité, sécurité et réglementation du domaine public
- Développement durable

Un bureau et des commissions

36 vice-présidents constituent, avec le président, le bureau de la Cub.
22 commissions composées d'élus communautaires assistés de fonctionnaires.

Alain Rousset, président de la Communauté urbaine de Bordeaux

36 vice-présidents et leurs délégations

Hugues Martin
Décentralisation

Henri Houdebert
Finances et planification

Patrick Bobet
Qualité, sécurité et réglementation du domaine public

Pierre Brana
Transports collectifs et intermodalité

Jean-Charles Bron
Développement économique

Michel Broqua
Politique des déplacements, stationnement

Françoise Cartron
Communication, promotion de la métropole

Alain Cazabonne
Tramway

Didier Cazabonne
Déchets (collecte, tri, traitement)

Gérard Chausset
Enseignement, université

Laure Curvale
Maîtrise de l'énergie, HQE

Alain David
Voirie, signalisation, partage de la rue

Laurence Dessertine
Financements européens

Dominique Ducassou
Contrat d'agglomération

Michel Duchêne
Circulation

Odette Eyssautier
Administration générale, moyens généraux, cimetières intercommunaux

Jean-Pierre Favroul
Activités agroalimentaires

Véronique Fayet
Habitat, PLH

Vincent Feltesse
Espaces naturels (Plan Garonne, Jalles)

Nicolas Florian
Tourisme

Ludovic Freygefond
Évaluation des politiques communautaires

Thierry Gellé
Elaboration et mise en œuvre du schéma directeur haut débit

Max Guichard
Environnement, qualité de vie

Michel Labardin
Affaires juridiques et assurances

Bernard Labiste
Politique foncière et appels d'offres

Conchita Lacuey
Participation citoyenne et concertation

Serge Lamaison
Aménagement, urbanisme

Michel Mercier
Nouvelles technologies, recherche, innovation

Maurice Pierre
Gestion des risques naturels et industriels

Patrick Pujol
Développement durable

Michel Sainte-Marie
Relations internationales et coopération décentralisée

Bernard Seurot
Ressources humaines

Claude Soubiran
Organisation et méthodes

Jean Touzeau
Politique de la ville

Jean-Pierre Turon
Assainissement et eau

Jacques Valade
Relation avec le Parlement, évolution et mise en œuvre de la législation

120 élus composent le conseil communautaire.

LA CUB

COUPS DE PROJECTEUR

27 MAIRIES DE LA CUB

AMBARÈS-ET-LAGRAVE
11 488 hab. – 2 476 ha.
18, place de la Victoire – 33440 Ambarès-et-Lagrave
Tél. : 05 56 77 34 77
Fax : 05 56 77 34 78
E-mail : mairie@ville-ambaresetlagrave.fr
Site : www.ville-ambaresetlagrave.fr

AMBÈS
2 824 hab. – 2 885 ha.
Place du 11 novembre – 33810 Ambès
Tél. : 05 56 77 11 35
Fax : 05 56 77 03 92
E-mail : contact@mairie-ambes.fr
Site : www.mairie-ambes.fr

ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX
5984 hab. – 736 ha.
10, av. Desclaux – BP 9
33370 Artigues-près-Bordeaux
Tél. : 05 56 38 50 50
Fax : 05 56 38 50 68
E-mail : mairie.artigues@fr.oleane.com
Site : www.mairie-artigues-bordeaux.fr

BASSENS
6 978 hab. – 1 028 ha.
42, avenue Jean Jaurès – 33530 Bassens
Tél. : 05 57 80 81 57
Fax : 05 57 80 81 37
E-mail : contact@ville-bassens.fr
Site : www.ville-bassens.fr

BÈGLES
22 538 hab. – 1 158 ha.
77, rue Calixte Camelle – BP 153 – 33321 Bègles
Tél. : 05 56 49 88 88
Fax : 05 56 49 32 85
E-mail : contact@mairie-begles.fr
Site : www.mairie-begles.fr

BLANQUEFORT
13 901 hab. – 3 372 ha.
Hôtel de Ville – 12, rue Dupaty – BP 117
33294 Blanquefort cedex
Tél. : 05 56 95 50 95
Fax : 05 56 95 50 85
E-mail : webmaster@ville-blanquefort.fr
Site : www.ville-blanquefort.fr

BORDEAUX
215 363 hab. – 4 936 ha.
Hôtel de ville – Place Pey-Berland – 33077 Bordeaux
Tél. : 05 56 10 20 30
Fax : 05 56 44 56 07
E-mail : infomairie@mairie-bordeaux.fr
Site : www.bordeaux.fr

BOULIAC
3 248 hab. – 748 ha.
20, place Camille Hosteins – 33270 Bouliac
Tél. : 05 57 97 18 18
Fax : 05 57 97 18 28
E-mail : mairie@ville-bouliac.fr
Site : www.ville-bouliac.fr

BRUGES
10 610 hab. – 1 422 ha.
Hôtel de Ville – Av Charles de Gaulle – 33523 Bruges cedex
Tél. : 05 56 16 80 80
Fax : 05 56 16 80 99
E-mail : info@mairie-bruges.fr
Site : www.mairie-bruges.fr

CARBON-BLANC
6 681 hab. – 386 ha.
Hôtel de Ville Avenue Vignau Anglade – BP 37
33563 Carbon-Blanc cedex
Tél. : 05 57 77 68 68
Fax : 05 56 38 11 92
E-mail : accueil-mairie@carbon-blanc.fr
Site : www.carbon-blanc.fr

CENON
21 283 hab. – 552 ha.
1, avenue Carnot – BP 97 – 33151 Cenon cedex
Tél. : 05 57 80 70 00
Fax : 05 57 80 70 68
E-mail : info@ville-cenon.fr
Site : www.ville-cenon.fr

EYSINES
18 407 hab. – 1 201 ha.
Hôtel de Ville – 33327 Eysines
Tél. : 05 56 16 18 00
Fax : 05 56 57 52 64
E-mail : communication@ville-eysines.fr
Site : www.ville-eysines.fr

FLOIRAC
16 157 hab. – 859 ha.
6, avenue Pasteur – 33270 Floirac
Tél. : 05 57 80 87 00
Fax : 05 56 40 80 08
E-mail : communication@ville-floirac33.fr
Site : www.ville-floirac33.fr

GRADIGNAN
22 193 hab. – 1 577 ha.
Allées Gaston Rodrigues – CS 50105 – 33173 Gradignan cedex
Tél. : 05 56 75 65 00
Fax : 05 56 75 65 65
E-mail : mairie@ville-gradignan.fr
Site : www.ville-gradignan.fr

LE BOUSCAT
22 455 hab. – 528 ha.
Place Gambetta – BP 45 – 33491 Le Bouscat
Tél. : 05 57 22 26 66
Fax : 05 57 22 26 72
E-mail : contact.lebouscat@mairie-le-bouscat.fr
Site : www.mairie-le-bouscat.fr

LE HAILLAN
8 133 hab. – 926 ha.
120, avenue Pasteur – 33185 Le Haillan
Tél. : 05 57 39 11 13
Fax : 05 57 93 11 12
E-mail : contact@ville-lehaillan.fr
Site : www.ville-lehaillan.fr

LE TAILLAN-MÉDOC
7 885 hab. – 1 516 ha.
Hôtel de Ville Place Réglade – 33320 Le Taillan-Médoc
Tél. : 05 56 35 50 60
Fax : 05 56 35 50 61
E-mail : mairie@taillan-medoc.fr
Site : www.taillan-medoc.fr

LORMONT
21 343 hab. – 736 ha.
Rue André Dupin – 33310 Lormont
Tél. : 05 57 77 63 27
Fax : 05 57 77 63 28
E-mail : mairie@ville-lormont.fr
Site : www.lormont.fr

MÉRIGNAC
61 992 hab. – 4 817 ha.
60, av. du Mal de Lattre de Tassigny – 33700 Mérignac
Tél. : 05 56 55 66 00
Fax : 05 56 55 66 02
E-mail : contact@merignac.com
Site : www.merignac.com

PAREMPUYRE
6 613 hab. – 2 180 ha.
1, av. Philippe Durand Dassier – 33290 Parempuyre
Tél. : 05 56 95 56 20
Fax : 05 56 95 56 10
E-mail : mairie-parempuyre@wanadoo.fr
Site : www.mairie-parempuyre.fr

PESSAC
57 600 hab. – 3 882 ha.
Place de la V^e^ République – BP 40096
33604 Pessac cedex
Tél. : 05 57 02 20 20
Fax : 05 57 02 20 19
E-mail : courrier@mairie-pessac.fr
Site web : www.mairie-pessac.fr

SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC
4 990 hab. – 3 472 ha.
Route de Joli Bois – BP 53 – 33160 Saint-Aubin-de-Médoc
Tél. : 05 56 70 15 15
Fax : 05 56 95 92 90
E-mail : saint.aubin.de.medoc@wanadoo.fr
Site : www.saint-aubin-de-medoc.fr

SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND
1 864 hab. – 1 080 ha.
Place de la mairie
33440 Saint-Louis-de-Monferrand
Tél. : 05 56 77 43 11
Fax : 05 56 77 40 28
E-mail : mairie-st-louis-montferrand@wanadoo.fr

SAINT-MÉDARD-EN-JALLES
25 566 hab. – 8 528 ha.
Avenue de Montesquieu – BP 22
33165 Saint-Médard-en-Jalles
Tél. : 05 56 57 40 40
Fax : 05 56 57 40 57
E-mail : communication@saint-medard-en-jalles.fr
Site : www.saint-medard-en-jalles.fr

SAINT-VINCENT-DE-PAUL
1 055 hab. – 1 388 ha.
2, avenue Princeteau – 33440 Saint-Vincent-de-Paul
Tél. : 05 56 77 56 60
Fax : 05 56 38 85 56
E-mail : mairie.svp33@tiscali.fr

TALENCE
37 210 hab. – 835 ha.
Rue du Professeur Arnozan – BP 35
33401 Talence cedex
Tél. : 05 56 84 78 33
Fax : 05 56 84 78 25
E-mail : info@mairie-talence.fr
Site : www.mairie-talence.fr

VILLENAVE-D'ORNON
27 500 hab. – 2 126 ha.
Domaine de Canteloup – BP 97
33140 Villenave-d'Ornon
Tél. : 05 56 75 69 00
Fax : 05 56 75 69 16
Site : www.mairie-villenavedornon.fr

Les chiffres de population indiqués pour chaque commune sont issus du recensement INSEE, 1999.

La parole aux communes

27 communes ensemble, c'est une force ! Le nouveau « Journal » d'informations de la Communauté urbaine de Bordeaux tenait à se faire l'écho de la vie des 27 communes de son territoire.
Deux fois par an, chaque commune pourra communiquer auprès des 660 000 habitants de la Cub ! Elle aura la possibilité de mettre en avant une action importante pour la vie quotidienne de ses administrés, voire de tous les habitants du territoire communautaire. De A à G, ce sont, dans ce premier numéro, quatorze communes qui s'expriment. Un peu de patience : les treize autres auront à leur tour la parole dans le prochain journal.

La transformation d'Ambarès

Cure de jouvence pour Ambarès. Votée le 14 octobre 2005 en conseil de Cub, la création de la ZAC de centre-bourg se concrétise. Construite sur quatre lieux, au cœur du centre-ville, cette ZAC offrira à l'avenir 400 logements, du locatif social à la propriété, sous la forme de maisonnettes ou de logements d'un à deux étages. La commune va donc bénéficier d'un aménagement urbain important. Outre ces logements, elle va aussi se doter d'un véritable poumon vert grâce à la création d'un parc au centre-ville, qui devrait à terme devenir un espace de détente incontournable. Avant le début des travaux, prévu en 2006, la municipalité a entrepris une série de rencontres avec les habitants afin d'expliquer le futur Ambarès. Un futur qui devrait prendre forme entre 2012 et 2013.

Ambès, l'alerte au bout du fil !

Ambès est une des premières communes à s'équiper d'un nouveau système informatisé d'alerte automatique par téléphone. Avis de tempête, risque d'inondations, d'alertes industrielles ou pour tout autre événement, au bout des lignes ambésiennes, une voix récitera un message d'alerte, qui deviendra un SMS sur les téléphones portables.
Avec comme objectif prioritaire de prévenir la population en une heure en cas de crise et diffuser les mesures adaptées. Techniquement, le système est simple et l'installation facile : il suffit d'un modem.
Ce système de communication va dans un premier temps permettre une meilleure information aux Ambésiens. Dans un second temps, il pourrait être utilisé à des fins culturelles ou pour signaler un événement municipal.

Artigues, un agenda bien rempli

Rio, Kyoto, Artigues. Non, la commune n'est pas destinée à devenir une grande mégalopole. Mais dans la continuité de ces sommets internationaux, elle s'engage pour le développement durable. Point d'orgue de cette volonté : la « Journée du développement durable » du 5 novembre dernier. L'occasion de lancer officiellement l'Agenda 21, opération consistant à « construire ensemble la commune à l'horizon du XXIe siècle ».
Outre cette inauguration, symboliquement, la municipalité a procédé à la plantation d'arbres dans le parc de la mairie, première étape du plan de reboisement à venir. Une exposition sur les économies d'énergie, un marché équitable et solidaire ont rassemblé un nombreux public prêt à s'investir pour cet enjeu essentiel. Un démarrage réussi et prometteur pour les projets à venir.

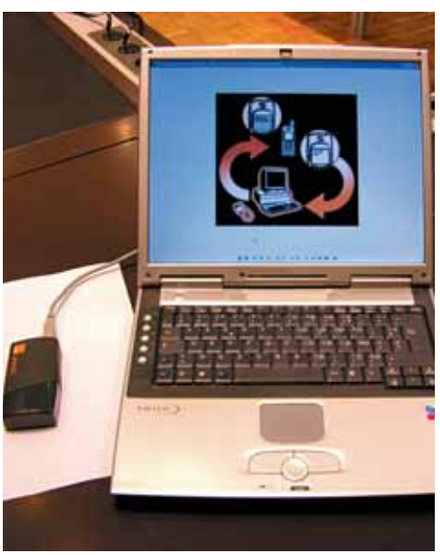

Bassens boit du petit lait

Bassens, abonnée aux numéros 1. Une affirmation confortée avec le lancement officiel sur la zone industrialo-portuaire, le 15 novembre dernier, par Lafarge -leader mondial des matériaux de construction- des travaux de construction d'une unité de broyage de « laitier » (granulé finement broyé, sous-produit de la sidérurgie utilisé pour la confection des ciments).
Initié conjointement par Lafarge, le port autonome de Bordeaux, la Cub et la municipalité dès 2001, cet événement conforte donc Bassens dans sa position de zone d'activités parmi les plus importantes de la région. Une arrivée de Lafarge dans la durée car le groupe a signé une concession de 70 ans et investit 20 M€. Une arrivée qui entre dans le cadre d'un développement raisonné voulu par la Cub, prenant en compte la sécurité et l'environnement.

Chefs de chantier à Bègles

« Faire du chantier de la piscine Art Déco un moment de détente », tel était le leitmotiv de l'architecte du projet Patrick Bouchain. À gros chantier, opération exceptionnelle. Et quoi de plus symbolique que d'ouvrir un chantier au public ! Le but ? Intéresser la population aux travaux de réhabilitation. Comment ? Tout simplement par le biais de la Maison de chantier. Cet endroit, situé juste à côté de la piscine Art Déco, est devenu un véritable espace public qui ne désemplit pas. Chaque jeudi, une table d'hôtes (05 56 49 53 21) est donc installée dans un bâtiment à proximité du chantier. Avant ou après le repas, les convives peuvent juger de l'avancée des travaux en visitant le chantier. L'initiative plaît puisque l'opération rencontre un vif succès. L'ouverture de la nouvelle piscine « Les bains » est prévue en juin 2006.

Bordeaux : bouillon de culture

Comment rendre l'art encore plus accessible à Bordeaux ? La réponse de la municipalité s'appelle « Culture en mouvement ». Depuis le 1er décembre, la ville offre la gratuité des musées pour les collections permanentes tous les jours, pour tous les publics. Premier budget de la municipalité, la culture est une priorité pour Bordeaux qui va multiplier les initiatives : un parcours de l'art contemporain, un artiste au musée chaque premier dimanche du mois, des ateliers d'artistes, l'accueil d'artistes en résidence, la création d'un comité « l'art dans la ville » et d'un club de mécénat, un programme artistique au sein même de l'école des Beaux-Arts de Bordeaux ainsi qu'une nouvelle rubrique « artistes à Bordeaux » sur le site www.bordeaux.fr. La preuve que la culture sera bien soignée en 2006 à Bordeaux.

Blanquefort aux fourneaux

Pendant un an, tous les fins gourmets vont faire de Blanquefort leur capitale. Forte du succès de « Toute la ville danse » en 2003 et « Toute la ville écrit » en 2004, la municipalité a décidé de porter son attention sur l'alimentation en plaçant l'année 2006 sous le label « Toute la ville cuisine ».
Durant douze mois, la commune va donc saliver aux effluves de ce thème culinaire. Sous le parrainage du chef médocain Thierry Marx, de nombreuses initiatives verront le jour. Les Blanquefortais pourront déguster des spectacles, conférences, expositions et actions de sensibilisation. Des ateliers, des rencontres festives, des méchouis, des pique-niques seront également préparés.
Le pain sera aussi mis à l'honneur avec un projet de réhabilitation d'un four à pain public. Bref, une année de bonne odeur à Blanquefort.

Bouliac a trouvé son Graal

C'est devenu rituel. Tous les ans, Bouliac accueille ses glorieux chevaliers. Et la confrérie enfle. Tout est parti de la cession du fief de Bouliac à Poton par le roi Charles VII, à la fin de la guerre de Cent Ans. Chaque année depuis sept ans, la commune retrouve son passé grâce à l'association Amanieu et ses 60 serviteurs, avec les Médiévales de Bouliac. En 2005, quatre étudiants de l'IUT de Montaigne y ont consacré un film publicitaire, diffusé au cinéma et à la télévision. Si bien que 7 500 spectateurs ont pénétré, l'espace de deux jours, au royaume de France. Ils n'ont pas été déçus. Les animations ne manquaient pas : ateliers, jeux médiévaux, animations, danses, théâtre, chants, combats ou spectacles nocturnes. Satisfaits, les chevaliers reviendront plus nombreux en 2006.

Bruges s'offre des vergers à croquer

Initiée par la municipalité et la Cub, la ZAC des Vergers de Tasta est rentrée en 2005 dans sa phase active, avec la réalisation des premiers travaux. Entre l'avenue Périé et le nord de la rue André Messager, le paysage change. En effet, des logements collectifs sont en cours de construction ainsi qu'une crèche municipale pour une ouverture prévue en février 2006. La volonté municipale étant de miser sur une croissance mesurée, réfléchie, concertée et d'éviter un afflux massif de population dans une période réduite, la seconde phase des travaux débutera en 2007 avec l'édification de logements individuels, collectifs et d'une résidence de tourisme qui pourrait accueillir un centre de remise en forme. Le tout avant une dernière vague de travaux qui verra le quartier se doter d'un complexe sportif.

Carbon-Blanc sur son 21

Les Solidarités et l'Environnement vers un Développement Durable, tels étaient les sujets centraux qui ont rythmé la vie de Carbon-Blanc durant une semaine. Des réflexions qui entraient dans le cadre prestigieux des Escales de l'Éducation, organisées du 17 au 22 octobre dernier sur le thème principal d'Éducation et Développement Durable. Sous l'égide de Suzanne Lafond, présidente de la Ligue de l'Enseignement, Fédération Gironde, cette manifestation, tournée vers les jeunes, a rassemblé plus de 5 200 scolaires et 1 200 adultes. Une affluence record réunie lors de multiples animations et rencontres débats avec notamment Albert Jacquard, Yamina Benguigui, Danielle Mitterrand. Une idée née de la volonté municipale de mobiliser, sensibiliser et agir, notamment à travers le lancement de son Agenda 21.

L'arc-en-ciel de Cenon

Cenon en voit de toutes les couleurs. Réunies en 2005, pour la 7e journée nationale des quartiers, autour du secteur du 8 mai 1945, les forces vives de la commune ont voulu valoriser l'importante opération de renouvellement urbain de ce quartier. Démolition de tours et de barres, construction d'une dizaine de nouvelles résidences, d'une promenade boisée et piétonnière, enfouissement des lignes électriques, tels sont les chantiers qui permettront de bâtir 500 nouveaux logements et d'aménager le quartier pour l'arrivée prochaine du tramway.
Les deux classes de cours préparatoires de l'école Van Gogh ont apporté leur contribution avec des dessins sur leur vision de leur nouveau quartier. Résultat : des couleurs, des arbres, de la fantaisie. De quoi trouver, pour tous les acteurs de la ville, matière à réfléchir.

Eysines va changer de visage

De nombreux travaux... Tel va être le quotidien d'Eysines pour la bonne cause pendant quelques mois. Des travaux d'envergure donc puisque, d'ici 2012, le centre-bourg va changer de physionomie.
La Cub et la municipalité sont parties prenantes des travaux qui ont déjà débuté dans quelques ruelles.
Le but : identifier le centre-bourg en mettant en valeur son patrimoine, sans toucher aux parties historiques de l'ancien centre.
Au fil des mois, la circulation va être réorganisée. Autres axes de cette transformation de longue haleine : développer les services autour de ce centre, rendre piétonnier les abords de l'église, relier le bourg au parc du Pinsan et au parc des Jalles.
Eysines prend un visage résolument moderne.

Poumon vert pour Floirac

Du vert, de l'herbe, des petits oiseaux. Votée en conseil de Cub, la ZAC (Zone d'aménagement concertée) des quais se veut un projet tourné vers la couleur verte sur 45 hectares. En clair, ce sont 955 logements qui seront construits, en prenant en compte les orientations du Programme Local de l'Habitat voulues par la Cub. L'attention sera plus particulièrement tournée vers la taille des logements, leur agrément et leur environnement. Un objectif qui passera aussi par le désir de la Cub de proposer une certification Habitat et Environnement, c'est-à-dire un chantier propre, une réduction de l'effet de serre et un respect de l'environnement notamment. Bref, l'idée est de réaliser un véritable poumon vert, avec l'envie de voir chaque îlot ressembler à une ville-jardin. La campagne à la ville en somme.

Gradignan : c'est dans les vieux pots…

« Enfin ! » se sont écriés les potiers et les amoureux des vieux monuments. Avec la réhabilitation de la poterie, après pratiquement deux années de travaux, la commune a remis au goût du jour un de ses joyaux patrimoniaux. Monument plus que centenaire mais fermé depuis 1955, ce symbole de Gradignan a subi d'importants travaux d'aménagement. La nouvelle poterie a été inaugurée en septembre 2005. Au-delà de son côté historique, la réouverture de ce site entre plus globalement dans un projet culturel et social. Ainsi, l'ancienne poterie est devenue non seulement un lieu de production, mais joue également un rôle de réinsertion sociale et de formation aux différents métiers d'art, à travers des initiations et des ateliers. Ce qui en fait un site unique en son genre.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
LA CUB

AMBARÈS-ET-LAGRAVE
AMBÈS
ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX
BASSENS
BÈGLES
BLANQUEFORT
BORDEAUX
BOULIAC
BRUGES
CARBON-BLANC
CENON
EYSINES
FLOIRAC
GRADIGNAN
LE BOUSCAT
LE HAILLAN
LE TAILLAN-MÉDOC
LORMONT
MÉRIGNAC
PAREMPUYRE
PESSAC
ST-AUBIN-DE-MÉDOC
ST-LOUIS-DE-MONTFERRAND
ST-MÉDARD-EN-JALLES
ST-VINCENT-DE-PAUL
TALENCE
VILLENAVE-D'ORNON

ASSOCIATIONS DANS LA CUB

La Cub a la fibre associative

Plus de 25 000 associations ont été recensées en Gironde. Combien sur le seul territoire communautaire ? Une proportion sans doute importante quand on sait que la majorité des structures ont leur siège en zone urbaine. Mais au-delà des chiffres, c'est le signe incontestable d'une forte vitalité des initiatives individuelles… pour mieux vivre collectivement !

Loin est le temps où le mot association rimait seulement avec club sportif, comité des fêtes, anciens combattants ou parents d'élèves. Aujourd'hui, l'activité associative s'est élargie à l'ensemble de la vie sociale : citoyenneté, insertion professionnelle, éducation, solidarité, culture, environnement, secteur sanitaire, défense des minorités…
Elle a même pris une importance économique avec le développement de l'économie solidaire, et emploie par ailleurs 8 % des salariés français…

Les associations tissent leur toile sur la Cub

Pour mesurer à quel point les associations jouent un rôle important dans le développement local, la qualité de vie et l'animation de notre métropole, promenez-vous sur les sites web des villes qui la composent.
Vous constaterez que les municipalités leur réservent souvent une place de choix : annuaire thématique en ligne pour la plupart, voire portail spécifique (Blanquefort).
Parallèlement, beaucoup de mairies organisent chaque année un « Forum des Associations » et possèdent leur « Maison des Associations ». Les associations de Villenave-d'Ornon ont même droit à une « Maison Électronique », où elles peuvent créer et faire héberger gratuitement leur propre site afin de promouvoir leurs activités.

Ressources humaines et moyens matériels

Bordeaux quant à elle a mis en place un Conseil de la Vie Associative, destiné notamment à encourager les partenariats et mutualiser les moyens entre associations. Moyens : le mot est lâché ! Car si le monde associatif est indiscutablement riche de ressources humaines, il a aussi besoin de ressources tout court pour fonctionner et exister ! Dans ce domaine, le soutien des collectivités peut s'exprimer sous bien des formes : subventions, mise à disposition de locaux, salles de réunion, ou encore aides matérielles ponctuelles pour des fêtes de quartier par exemple…

« Asso », mode d'emploi

7 % des Français ont créé une association ces 10 dernières années, la façade Ouest étant particulièrement dynamique ! Vous êtes tentés par l'aventure ? Quelques conseils. D'abord, bien cerner et définir le projet ou l'objectif de votre association. Rédiger les statuts avec l'équipe du projet et les approuver au cours d'une assemblée générale constitutive, suivie de l'élection des membres du bureau. Le compte-rendu écrit de cette assemblée (sur papier libre ou en remplissant un formulaire de déclaration) doit être déposé à la Préfecture, accompagné des statuts et d'un imprimé de demande d'insertion au Journal Officiel. Dès parution au JO, votre association est reconnue et peut agir pleinement.

Les 20 ans de l'École des Chiens-Guides

Créée par une association d'aveugles et de malvoyants, l'École des Chiens-Guides de Mérignac a, fin 2005, célébré ses 20 ans. Exemplaire à plus d'un titre, cette structure associative donne gratuitement les labradors qu'elle élève et forme dès leur naissance pour en faire de vrais « auxiliaires de vie », mais aussi des complices au quotidien.
Parallèlement, le non-voyant suit un stage d'adaptation (à l'école et à domicile), pour apprendre à connaître et diriger son nouvel ami. Au cours de la fête, le 440e chien formé a été remis à son nouveau maître. Un grand moment !

LA CUB

DOSSIER
LE LOGEMENT SOCIAL

LE JOURNAL N° 1
le Journal de la Communauté urbaine de Bordeaux

Résidence Le Clos D'Anna, à Parempuyre

Logements : c'est la crise !

La crise du logement s'aggrave en France et dans l'agglomération bordelaise : modification de la composition des familles, maintien à domicile, chômage et situations difficiles… toutes ces raisons concourent à cette crise.

D'autres facteurs expliquent en partie cette situation. La rareté du foncier, l'explosion de la demande, un territoire toujours plus attractif ont fait flamber les prix de vente : entre 1999 et aujourd'hui, le prix du mètre carré de logement neuf a été multiplié par deux ! Conséquence : de plus en plus de difficulté à accéder à la propriété et allongement démesuré de la durée des emprunts.

Les augmentations de loyers (+ 16,7 % entre 1998 et 2003 ; + 25 % pour le loyer de relocation) plus importantes et plus rapides que celles des salaires ou des aides au logement, pèsent lourdement sur les budgets des familles.

A cela s'ajoute l'augmentation constante des charges ou encore le durcissement des garanties exigées par les propriétaires.

Ces phénomènes sont encore amplifiés par le dispositif de défiscalisation dit « de Robien », créé en 2003, qui concerne jusqu'à 64 % des ventes de l'agglomération et 85 % sur Bordeaux rive droite pour le 3e trimestre 2005.

Principale conséquence : des loyers très élevés qui excluent de fait un nombre de plus en plus important de personnes, même si elles travaillent !

A plus long terme, le risque est réel de voir apparaître de nouvelles co-propriétés dégradées, le rendement de l'investissement étant privilégié au détriment de l'entretien du patrimoine.

Résultat : aujourd'hui, le logement peut être considéré comme un facteur d'exclusion sociale.

Il y a donc urgence à changer de politique pour permettre à tous de se loger dans des conditions décentes en rapport avec leurs capacités financières.

La dynamisation de la production de logements conventionnés ou dits sociaux devrait permettre d'apporter une première réponse à cette problématique. C'est le sens de l'engagement de la Communauté urbaine.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
LA CUB

Logement social : état d'urgence !

Jusqu'à présent, la compétence de la Communauté urbaine pour le logement était limitée au PLH, Programme local de l'habitat. Ce PLH a permis une approche communautaire du logement (recensement de l'existant et des besoins), mais son caractère non contraignant le faisait plus ressembler à un catalogue d'intentions qu'à un véritable outil opérationnel.

Quartier des Chartrons à Bordeaux : une réalisation de Brenard Buhler pour Domofrance

Dès décembre 2004, Alain Rousset a souhaité donner un coup d'accélérateur sur la politique communautaire du logement conventionné.
En mars 2005, un plan d'urgence pour l'habitat est adopté à l'unanimité. Pour la première fois, des objectifs contraignants sont fixés dans toutes les futures opérations d'aménagement conduites par la Cub : 25 % et si possible 30 % des logements devront être conventionnés PLUS – PLAI (voir page IV).
Un Centre Habitat et Politique de la Ville est créé au sein de la Cub. Sa mission : suivre au plus près l'évolution de la production de logements conventionnés sur l'agglomération en lien avec l'Etat, les communes, le Conseil général et les bailleurs.
L'année 2006 sera marquée par la montée en puissance de ce nouveau dispositif, complété par la mise en place de nouvelles règles de financement. Objectif : accélérer la production de logements conventionnés en restant attentif à l'évolution des loyers et des charges pour les locataires.
Mais en la matière, il faut du temps pour que les premiers résultats soient visibles. Entre la définition du projet et l'entrée dans les lieux des nouveaux habitants, le délai est de deux ans en moyenne, parfois plus s'il faut procéder à des acquisitions foncières.
De plus, comme pour l'ensemble des politiques communautaires, elles ne peuvent se mettre en place qu'avec l'accord des communes et après concertation locale. Prenons le pari que les engagements pris par les élus à la Cub se concrétiseront dans les communes.

Objectif : la mixité sociale de l'habitat

La ville aujourd'hui doit se construire sur la mixité sociale de l'habitat en sachant que 80 % des familles sont éligibles aux logements conventionnés et que la forme des cités d'HLM des années 60-70 est clairement abandonnée.

L'ensemble des composantes de la société doit pouvoir se retrouver au sein de chaque quartier.
Pour y parvenir, l'idée est simplement de mieux répartir les différents types de logements sur le territoire en respectant les formes d'habitat existantes : habitat collectif ou individuel, cela dépend du lieu d'implantation plus que de la nature du logement (privé ou conventionné) sachant que toutes les constructions sont de qualité.
Sur la rive droite, le taux de logements conventionnés est souvent proche ou supérieur à 50 % de l'ensemble des habitations. Faire la mixité sociale de l'habitat, c'est introduire des programmes de logements privés ou d'accession sociale à la propriété coexistant avec un parc social plus traditionnel car les personnes veulent majoritairement rester dans leur quartier, leur ville. C'est tout l'enjeu des opérations de renouvellement urbain : aménagement des espaces publics, réhabilitations, démolitions, reconstructions, diversification.
A l'inverse, à Ambarès, Artigues-près-Bordeaux, Bordeaux, Carbon-Blanc, Gradignan, au Taillan-Médoc, à Parempuyre, Saint-Aubin-de-Médoc, Saint-Médard-en-Jalles ou Villenave-d'Ornon, communes où ce taux est inférieur à 20 %, les nouveaux programmes doivent comporter une majorité de logements conventionnés pour rééquilibrer l'ensemble du parc.
La mixité sociale de l'habitat, c'est aussi éviter de concentrer dans un même type d'habitat, dans un même lieu, des populations qui présentent les mêmes caractéristiques sociales : il faut en finir avec les ghettos d'immeubles dégradés, mais aussi lutter contre la multiplication des ensembles résidentiels fermés, réservés à des personnes triées sur le volet.
Il faut concevoir des quartiers où le vivre ensemble, le lien social, reposent sur un habitat diversifié. C'est souvent aussi le meilleur atout pour que nos quartiers restent vivants, avec des commerces de proximité, des écoles, des animations locales…

PLU (Plan local d'urbanisme), PLH (Programme local de l'habitat), normes HQE (Haute qualité environnementale).

Démolition d'une barre à Lormont

Exemple de reconstruction à Bassens

Logement social, logement pour tous !

Le logement conventionné, plus communément appelé « social », a mauvaise presse. Trop souvent stigmatisé, il est réservé dans l'inconscient collectif à des populations en grande difficulté économique et sociale

Il n'en est rien : 80 % des locataires du parc privé, autant dire tout le monde, ont des revenus qui leur permettraient de bénéficier d'un logement conventionné intermédiaire (PLUS). Plus surprenant encore, 65 % des propriétaires occupants y sont également éligibles.

Le logement conventionné est aujourd'hui conçu pour répondre aux besoins de toute la population : le jeune ménage qui veut s'installer près de sa famille ou de son lieu de travail, la personne âgée qui souhaite rester à domicile, la personne handicapée qui désire un logement autonome adapté, la famille confrontée à une rupture, les parents isolés, les ménages à revenus modestes... On est bien loin des clichés habituels.

La forme de l'habitat a également beaucoup évolué. Il est fini le temps des barres ou des tours concentrant plusieurs dizaines de logements : aujourd'hui, ces types d'habitat sont réhabilités, voire démolis, pour laisser la place à des ensembles plus petits, à taille humaine, dans un environnement préservé, intégrés dans leur quartier, dans leur ville. De plus en plus, ces logements sont HQE (Haute qualité environnementale), conçus pour que toute la surface disponible soit utile, avec tous les standards du confort moderne.

Il est grand temps de changer notre regard sur le logement conventionné : il est comme les autres et même parfois à la pointe de l'innovation architecturale pour des niveaux de loyers maîtrisés et encadrés, ce qui les préserve relativement des flambées immobilières.

Qui peut habiter un logement social ? La plupart d'entre nous !

Le tableau ci-dessous donne le montant de revenu maximum pour pouvoir faire une demande de logement conventionné. C'est instructif !

Les différents types (PLAI, PLUS, PLS) correspondent à des niveaux de loyers différents et plafonnés : plus le montant de loyer par m² est faible, plus le niveau de revenu maximum est faible. Les logements sont les mêmes, c'est le niveau de l'aide publique pour sa construction (subventions de l'Etat, des collectivités locales, taux du prêt, fonds propres...) qui diffère.

Faites le test en comparant avec le revenu imposable figurant sur votre avis d'imposition 2005 au titre de vos revenus perçus en 2004, vous serez certainement surpris !

Plus concrètement encore, cela signifie qu'une personne seule qui gagne environ 1 700 euros net par mois peut bénéficier d'un logement type PLUS.

Catégorie de ménage	Revenu imposable plafond 2006		
	PLAI	PLUS	PLS
1 personne seule	8 571 €	15 586 €	20 262 €
2 personnes sans personne à charge, à l'exception des jeunes ménages	12 488 €	20 813 €	27 057 €
3 personnes ou 1 personne seule avec 1 enfant à charge ou jeune ménage sans personne à charge avec moins de 5 ans de mariage et moins de 55 ans à eux 2	15 017 €	25 030 €	32 539 €
4 personnes ou 1 personne seule avec 2 enfants à charge	16 710 €	30 216 €	39 281 €

Source : OPAC AQUITANIS

Objectif du PLH en 2006 : 4200 logements dont 1351 conventionnés.

Résidence Le Clos Baillon, à Mérignac

Le PLU, un outil au service de l'habitat

Le Plan Local de l'Urbanisme qui vient remplacer le Plan d'Occupation des Sols dessine un projet urbain d'agglomération sur plusieurs décennies.

En matière d'habitat, il définit bien sûr les règles de construction, mais prévoit surtout des zones à urbaniser en cohérence avec le Programme Local de l'Habitat.
Il identifie aussi des « servitudes de mixité sociale » représentant un potentiel de 3 600 à 6 600 logements dont la moitié de logements conventionnés à terme en fonction de la capacité des bailleurs ou des investisseurs à mobiliser les terrains.

Une réflexion est également en cours pour intégrer une obligation de logements conventionnés dans toute opération privée qui dépasserait un certain nombre de logements ou une certaine surface.
Après son adoption vers la mi-2006, le PLU sera le document cadre de la Cub et de l'ensemble des communes pour maîtriser l'évolution de l'espace et orienter son aménagement.

Le saviez-vous ?

L'expression « logement social » est courante, mais la vraie dénomination est « logement conventionné ».

- 3 catégories principales :
  - **PLAI** (Prêt locatif aidé d'insertion),
  - **PLUS** (Prêt locatif à usage social),
  - **PLS** (Prêt locatif social).

  À chacun d'eux sont associés un niveau de revenu (voir page III) et un montant maximum de loyer.
- 80 % des ménages locataires du parc privé répondent aux critères d'attribution d'un logement PLUS (65 % des propriétaires occupants).

Opérations d'aménagement : ZAC, PAE… les leviers du développement urbain communautaire

A travers ses opérations d'aménagement, la Communauté urbaine poursuit un double objectif : créer ou refaire des quartiers agréables à vivre ; rénover et dynamiser les centres-bourgs et les centres-villes.
Zone d'Aménagement Concerté, Programme d'Aménagement d'Ensemble sont les deux outils réglementaires pour conduire ces opérations. Ces dernières doivent assurer la mixité sociale et fonctionnelle en intégrant à la fois logements, activités, commerces, équipements publics et aménagements urbains (places, espaces verts, voiries…).
Elles respectent ainsi les objectifs du PLU en matière de développement équilibré des quartiers, de dynamisation des centres-villes, d'amélioration du cadre de vie.
Sur cette politique, la Cub investit chaque année 23 millions d'euros qui participent à l'effort de production de nouveaux logements pour environ un tiers des objectifs définis dans le PLH (les deux tiers restant sont des réalisations diffuses conduites par les particuliers, les bailleurs sociaux ou les promoteurs immobiliers).
Les opérations sont très différentes car dépendantes de la vocation et de la taille des terrains disponibles : 1 900 logements sur la ZAC du Tasta à Bruges mais seulement 95 sur la ZAC Quai Chaigneau-Bichon à Lormont au bord de la Garonne !
Qualité architecturale, haute qualité environnementale, cadre de vie sont les maîtres mots de ces réalisations.

JEUNESSE DANS LA CUB

La citoyenneté n'attend pas le nombre des années !

Plus on est jeune, mieux on intègre les bons réflexes. Surtout quand il s'agit d'apprentissage de la citoyenneté ! Un mot parfois galvaudé mais qui prend tout son sens dans les écoles de la Communauté urbaine, où sont menées nombre d'actions d'information et de sensibilisation, notamment sur la préservation de l'environnement.

L'apprentissage du tri

En 2005, sous la houlette d'Aquitanis (l'office public d'aménagement et de construction de la Cub) et en collaboration avec plusieurs partenaires comme le Centre régional d'éco-énergétique, les enfants des tours du Grand Pavois à Cenon ont pu apprendre en s'amusant comment économiser l'énergie, préserver l'eau, et tester en situation leurs connaissances en matière de tri sélectif. Dans quel bac met-on la boîte de conserve ? Où dépose-t-on le pot de yaourt ?
Dans le cadre du projet Nutria initié par l'Inspection Académique, les petits de l'école maternelle Arnaud-Lafon à Mérignac ont suivi quant à eux un programme complet sur la nutrition (le pain, le petit-déjeuner, les jus de fruits…) dans lequel les problématiques liées à l'eau tenaient une place essentielle.
Eau du robinet, eau de source, eau minérale : même les parents ont eu du mal à faire la différence !

À Bassens, une vingtaine d'enfants de l'école François Villon ont découvert les joies du jardinage. Encadrés par un responsable de service des espaces verts, ils ont même assuré la plantation des jardinières de leur école.
Quelle meilleure méthode pour apprendre aux jeunes générations à respecter les massifs municipaux, mis en place pour l'agrément de tous !

Avec la Cub, roulez jeunesse !

Qui gère et finance à 90 % les transports scolaires des élèves domiciliés sur le territoire de la Cub ?

Parmi les milliers d'enfants et d'ados qui chaque matin prennent le car pour rejoindre leur école maternelle, primaire, leur collège ou leur lycée, bien peu s'en soucient, trop occupés à réviser le cours de maths ou à échanger la blague qui fera fureur à la récré !
Et pourtant, c'est bien la Cub qui est l'autorité organisatrice principale de ce service de desserte (quelques communes assurant elles-mêmes certains circuits). Communes ou établissements scolaires financent 10 % du coût total (4,3 millions d'euros en 2004), avec la possibilité de demander une participation aux familles.
Quant aux élèves amenés à utiliser le train pour leurs déplacements scolaires, le coût de leur abonnement est aussi pris en charge à 90 % par la Cub. Pas de jaloux !

Les Petits Débrouillards : apprendre à devenir grand.

Depuis 5 ans, la Cub initie des animations pédagogiques et ludiques en partenariat avec l'association « Les Petits Débrouillards d'Aquitaine », dont le but est de développer la culture scientifique chez les jeunes.
Des dizaines de classes primaires de l'agglomération se sont déjà intéressées aux transports, à l'eau, au tri des déchets, au développement durable…
En 2006, travaux, ateliers, visites et rencontres seront placés notamment sous le signe de l'énergie. Gageons que nos juniors n'en manqueront pas pour explorer ce vaste sujet !

Une université en mouvement

Quand je serai grand, je serai magistrat, journaliste, architecte, dentiste, entraîneur sportif ou alors spécialiste en images de synthèse ! Pour apprendre tous ces métiers, et bien d'autres, une destination rêvée : l'agglomération bordelaise, dont l'offre de formations n'a jamais été aussi riche, ni la vie étudiante si dynamique…

Avec 4 universités, autant d'IUT et 16 grandes écoles, la Cub dispose d'un potentiel de formation exceptionnel, associé à des laboratoires et structures de recherche de renommée mondiale. Aujourd'hui, 70 000 étudiants et 6 500 enseignants-chercheurs font du campus bordelais l'un des plus grands d'Europe, mais aussi l'un des plus réputés dans des domaines aussi variés que les matériaux composites, l'optique et les lasers, l'environnement, les sciences du vivant, ou encore la réalité virtuelle… Des secteurs stratégiques soutenus par la Cub dans le cadre de sa politique en faveur du développement économique, qu'il s'agisse de co-financer un plateau technique pour l'École Nationale Supérieure de Chimie Physique à Pessac, ou une plate-forme génomique pour l'université de Bordeaux II.

Bouge ta Fac !

Signe de ce dynamisme universitaire, la création de nombreux mastères et licences pour la rentrée 2005 : gestion de la production industrielle, sciences du bois et des fibres, presse et édition d'entreprise, promotion de la santé, négociation commerciale… Et après la récente migration de l'IUT de Journalisme et Communication au cœur de Bordeaux dans des locaux ultra-modernes, c'est au tour du quartier de la Bastide d'accueillir un pôle universitaire des sciences de gestion (lire ci-dessous).
La vie étudiante investit ainsi à la fois de nouvelles disciplines et de nouveaux territoires, profitant d'un réseau de transports performant, reliant efficacement lieux d'études, lieux de vie… et lieux de fête !
Car en la matière, nos étudiants sont aussi d'excellents élèves qui s'en tirent tous avec mention !

Pôle des Sciences de Gestion : qualité d'études et qualité de vie

Les 3 000 étudiants en économie et gestion de la Cub devront attendre la rentrée 2006 pour profiter du nouveau pôle universitaire de Bordeaux-Bastide, où seront regroupées toutes les formations en gestion. Avec deux amphis de 200 places, deux autres de 160 et 100 places, 8 salles multimédia, une infothèque de 30 000 ouvrages, un parking souterrain et un restaurant de 475 couverts, ce pôle réunira des ressources performantes dans l'environnement privilégié de la très en vogue Bastide ! Un investissement de 31 millions d'euros, dont plus d'un tiers financé par la Cub.

Bourse en ligne

Pour les étudiants qui souhaitent faire une demande de dossier de bourse et/ou de logement universitaire, un site à consulter : www.crous-bordeaux.fr Les dossiers sont à remplir avant le 30 avril. Avant de vous connecter, munissez-vous de l'avis d'imposition de vos parents de l'année N-2, du numéro INE pour les étudiants ou du BEA pour les lycéens.

Radio Campus, la fréquence étudiante

88.1 FM : la bonne fréquence pour qui souhaite profiter pleinement de sa vie d'étudiant ! Au programme : actualité des communes de la Cub, rendez-vous culturels, vulgarisation scientifique, magazines sociaux et beaucoup de musique !

À la bonne soupe !

Les « Insoup'çonnables », savoureuses soupes au goût du jour servies dans les Restau U, réconcilient les étudiants avec les légumes ! À consommer sur place ou à emporter, elles se déclinent en une dizaine de variétés, de la crème de céleri au velouté d'asperges.

Diplôme d'œnologue : un demi-siècle

En 2005, les œnologues ont fêté le 50e anniversaire du diplôme national d'œnologue, dont Bordeaux reste le principal pôle d'enseignement, et un « must » dans la profession ! Devenu un vrai coach technique, l'œnologue moderne intervient aujourd'hui de la vigne jusqu'au verre.

De la matière à l'objet

Porter un regard nouveau sur les objets issus de l'aventure industrielle, c'est ce que vous propose l'exposition « De la matière à l'objet, voyage en industrie » à Cap-Sciences à partir du 7 mars.

Du transport aérien à la navigation maritime, du pot de crème dessert à la semelle de chaussure, nous côtoyons chaque jour une multitude d'objets. Cette exposition propose d'entrer dans l'univers des usines et de faire parler les objets issus de l'industrie.
Chaque objet raconte son histoire : qui l'a créé ? Comment est-il fabriqué ? De la matière au produit fini, toutes les étapes de la réalisation d'un objet au cours d'un voyage inédit au pays de l'aventure industrielle. Que savons-nous des matières plastiques, des métaux et des matériaux composites… ?
Cette exposition invite à explorer les détails d'une forme, à identifier les objets et les pièces industrielles comme des œuvres d'art, à voir la matière comme une ressource précieuse et à comprendre les logiques actuelles de fonctionnement de l'industrie.

« De la matière à l'objet, voyage en industrie »
Exposition présentée jusqu'au 20 août, à :
Cap-Sciences, Hangar 20,
quai de Bacalan à Bordeaux,
du mardi au vendredi de 14h à 18h
et le week-end de 14h à 19h.

Renseignements : 05 56 01 07 07

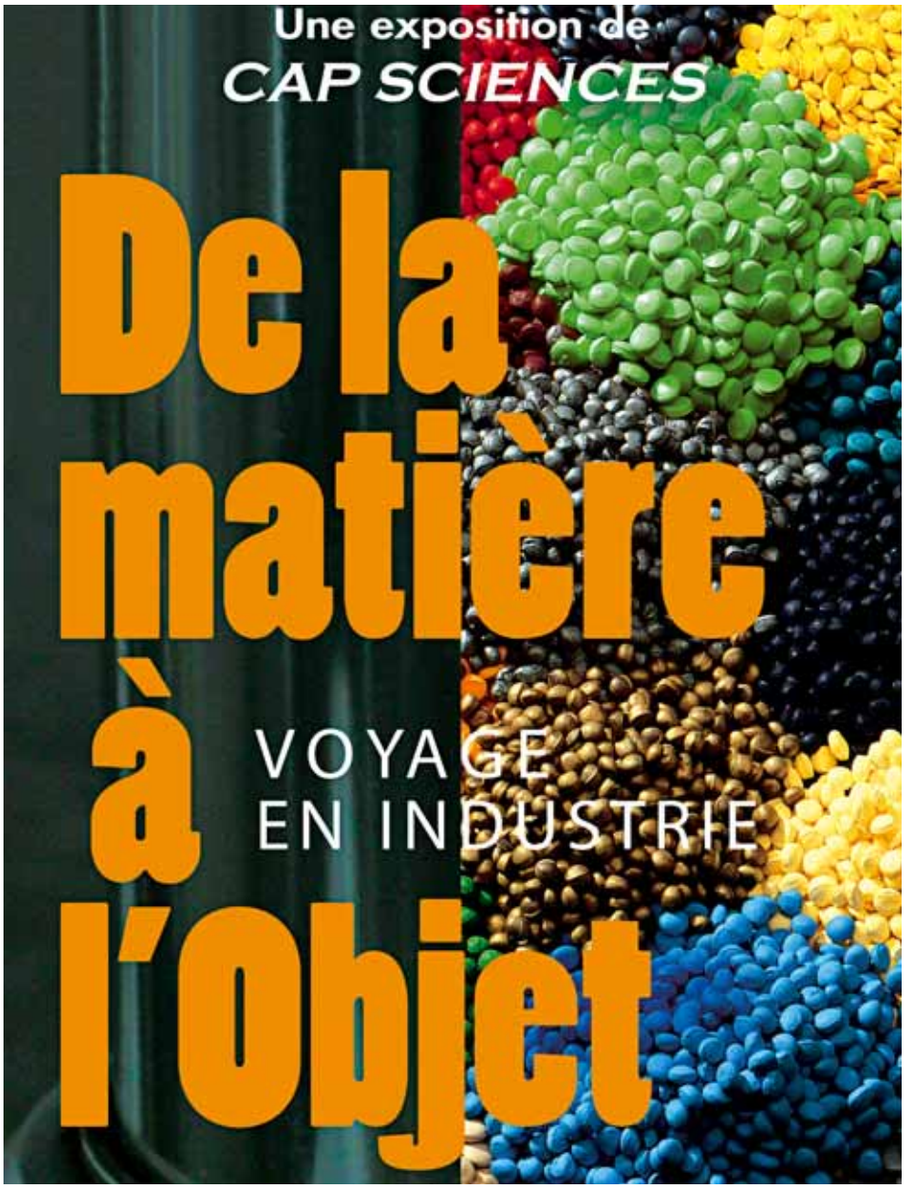

Splendeurs de Venise au Musée des Beaux-arts

Reconnue d'intérêt national par le Ministère de la Culture parmi 12 expositions, « Splendeurs de Venise 1500-1600 » est présentée au Musée des Beaux-arts de Bordeaux jusqu'au 19 mars 2006.
Soixante-dix peintures, cinquante dessins prêtés par trente musées : voici les chiffres clés de l'exposition. Au programme : tous les genres picturaux, histoires, allégories, portraits, grands décors. Et les artistes qui ont fait la vitalité de l'art vénitien : Titien, Tintoret, Bassano, Palma Vecchio, Véronèse, mais également Schiavone, Lotto, Bordone ou Cariani. À noter que depuis le 1er décembre 2005, l'accès aux collections permanentes des musées municipaux est gratuit tous les jours.
Exposition ouverte, jusqu'au 19 mars, tous les jours de 11h à 18h sauf mardi et jours fériés.

Renseignements : 05 56 96 51 60

Cité du Grand Parc : un mur à voir…

Une belle surprise attend le flâneur puisqu'il va découvrir, sur les murs du Centre d'animation de la cité du Grand Parc à Bordeaux, une fresque digne d'intérêt ! Et lorsqu'il saura qu'Annette Messager en est l'auteur, il se souviendra que cette artiste très connue a été primée à la Biennale de Venise.

Pessac : les belvédères de la rive gauche

À Pessac l'ancienne décharge du Bourgailh n'en finit pas de se faire une beauté. Trois belvédères y occupent désormais la fonction de gardiens d'un site de 70 hectares, protégés et valorisés.

Un des trois belvédères de bois du Bourghail

Retour en arrière : à la fin des années 80, l'équipe municipale de Pessac souhaite arrêter une urbanisation galopante sur la partie ouest de son territoire et préserver de fait une imposante coulée verte, allant de la rocade au Bois des Sources du Peugue.

Tout en réhabilitant la décharge de déchets ménagers de la Cub, la municipalité veut en faire une vitrine écologique, un « Ecosite » exemplaire sur le plan de son traitement environnemental et à même d'accueillir 400 000 visiteurs par an. Au fil des années, le projet s'affine et se dessine comme un lieu à vocation nature et loisirs : propice à la promenade botanique ou à la cueillette des champignons, cette véritable forêt dans la ville offre de nombreux équipements qui font la joie des amateurs de chlorophylle.
Derniers en date, inaugurés en octobre dernier, trois belvédères, majestueuses tours de bois dont la plus haute culmine à 18 mètres. Trois postes d'observation, parfaits pour les amoureux de la nature, des oiseaux ou des étoiles, réalisés selon des techniques innovantes avec un look résolument high-tech. Les escaliers et rambardes de bois exotiques aux tons contrastés laissent augurer des sensations fortes aux courageux qui n'auront pas peur d'affronter la centaine de marches. Le panorama offert au sommet est à ce prix.

Bouliac : fenêtre panoramique sur la Cub

D'abord, il y a le centre du bourg, avec sa mairie fleurie, son centre culturel, son église dont on peut encore admirer de beaux vestiges romans, ses boutiques à enseignes de fer forgé, son bistrot et sa tonnelle… Une ambiance à la Montmartre, façon village. Mais il y a surtout une esplanade qui offre le plus beau panorama qui soit sur la Cub : prenez le temps de vous asseoir sur un banc et d'observer, au premier plan, les zones de marais, les palus où paissent encore quelques troupeaux. Puis, la courbe du fleuve, et les façades des quais, de Bègles à Bacalan, ponctuées de points d'exclamation comme la Flèche Saint-Michel ou les tours de la Cité Administrative. Pour vous repérer, une table d'orientation en céramique indique la composition du spectacle qui s'offre à vous. Elle mentionne même les directions de Londres et Barcelone : par temps très clair, peut-être…

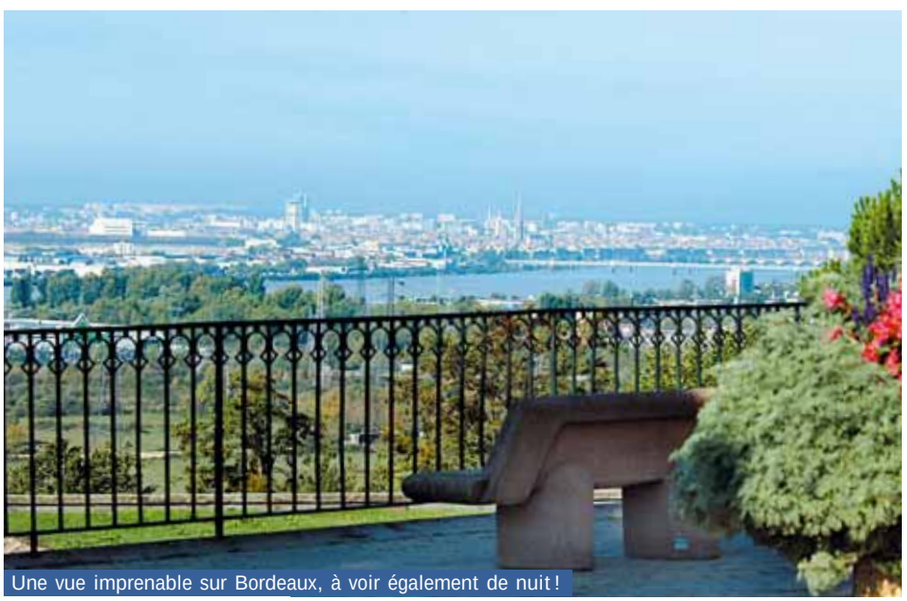
Une vue imprenable sur Bordeaux, à voir également de nuit !

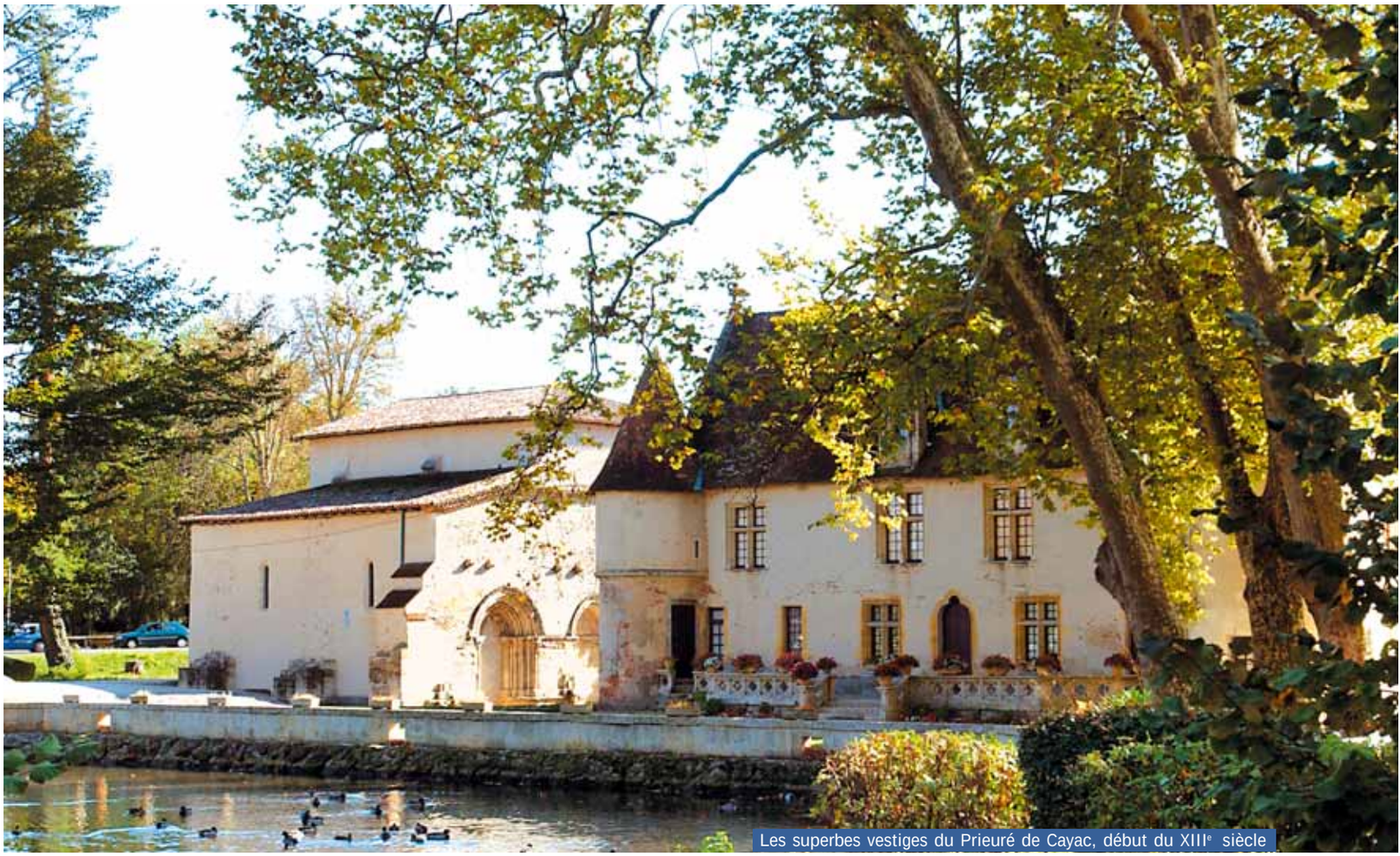

Les superbes vestiges du Prieuré de Cayac, début du XIIIe siècle

Gradignan : au fil de l'Eau Bourde

Gradignan a su préserver son identité, son patrimoine et ses espaces verts. Au fil de l'Eau Bourde, cours d'eau qui traverse la ville, les balades conjuguent, pour tous les publics, histoire et environnement.

Première étape aux portes sud de Gradignan, sur la route nationale 10, où se dresse un ensemble architectural et historique remarquable : le Prieuré de Cayac. Sous la protection tutélaire du Pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle, bronze monumental sculpté par une artiste girondine, Danièle Bigata, cette église dont la construction remonte au XIIIe siècle, raconte l'histoire de ces pèlerins qui, des siècles durant, ralliaient la tombe de Saint-Jacques le Majeur, en Galice, à Santiago de Compostelle. À l'origine, Cayac était un hospice, tenu par des religieux, des frères hospitaliers, qui accueillaient les marcheurs en souffrance. Transformé en prieuré au début du XIVe siècle, il fait l'objet d'un don de l'Archevêque de Bordeaux, François de Sourdis, en 1618 aux pères chartreux qui le conserveront jusqu'à la révolution française. Après bien des vicissitudes et des vocations diverses, les édifices se dégradent, une verrerie s'installe dans l'église, le chœur est démoli et l'ensemble des bâtiments finit par être endommagé par les nombreux accidents provoqués par le fameux virage en S, séparant le prieuré de l'église ! Il faudra attendre la fin des années 80 pour que la municipalité en fasse l'acquisition, y réalise d'importants travaux et lui redonne une tradition hospitalière. Aujourd'hui, dortoirs, cuisine, sanitaires, salle d'accueil et de restauration attendent les pèlerins toujours plus nombreux, venus de l'Europe entière, qui marchent sur les traces de leurs prédécesseurs.

Autres sites de détente, la vingtaine de parcs aménagés (plus de 200 ha d'espaces verts en tout), spécificité d'une ville qui a su créer des chemins de randonnée, parcours à thème et aires ludiques, où promeneurs et joggers se croisent, au petit matin, avec un regard attendri pour ceux qui nourrissent les canards de l'Etang d'Ornon. Les parcs de Moulineau, avec son moulin romantique, de Mandavit ou Montgaillard, abritent des équipements tels que la Maison de la Nature et sa collection d'animaux de la faune européenne. Plus loin, dans l'une des dernières maisons typiques de vigneron, l'Écomusée de la Vigne et du Vin présente plus de 500 outils et invite à une passionnante découverte pédagogique du travail de la viticulture.

Mérignac : Bois du Burck, tous en survêt !

Désormais, le Bois du Burck, véritable « géant vert » de Mérignac, son espace naturel le plus vaste (38 ha), offre de nouveaux équipements aux sportifs qui le fréquentent assidûment. Au-delà des cinq parcours balisés, parsemés de haies à sauter, espaliers ou barres fixes, des terrains de jeux et de pique-nique aménagés, des rameurs, des twisters, du Muscu Center, un parcours santé attend les plus toniques. À leur disposition, plus de dix appareils de musculation, pour une pratique qui, ajoutée à celle du jogging sous les chênes ou les pins maritimes, permet de se ressourcer dans un environnement superbe. Autrement plus sympa qu'une salle surchauffée !

Les Robins des bois de St-Médard-en-Jalles…

Peu de clubs peuvent se prévaloir de pointer une championne du monde dans leurs rangs. Depuis cette année, le club des archers de Saint-Médard-en-Jalles (SMAJ) présente cette particularité depuis le titre de championne du monde par équipes de tir en salle ramené par Virginie Arnold en mars dernier. Une juste récompense pour ce club créé en novembre 1982 « pour répondre à une demande croissante sur Saint-Médard » lance Bernard Laffite, président du club. Très vite, les archers saint-médardais ont visé juste, devenant une référence en Gironde, en Aquitaine, puis en France. Aujourd'hui, le club balise les championnats nationaux avec une présence en première division féminine et en D2 masculine. « C'est sûr que les têtes d'affiche boostent le club. Outre Virginie Arnold, nous comptons dans nos rangs Jean-François Roche, médaillé de bronze par équipes aux derniers championnats d'Europe » ajoute Bernard Laffite. De 45 adhérents en 1982, les derniers chiffres font état de 129 archers estampillés Saint-Médard (102 hommes et 27 femmes). Un succès que Bernard Laffite explique par une grande diversité : « Nous offrons une large gamme à nos adhérents, du tir en salle, au tir sur cible, en passant par les tirs en extérieur avec notamment le 50 mètres et le 70 mètres, soit la distance olympique. » En attendant d'ajuster une future médaille dans sa ligne de mire, les archers des Jalles proposent des activités entre l'initiation et la compétition de haut niveau. La recette du compas dans l'œil ?

La Cub en haut du classement

Le sport et l'agglomération bordelaise ont toujours connu une relation étroite. En témoigne sa représentation au plus haut niveau. Outre le football et les Girondins de Bordeaux en Ligue 1, les formations de l'agglomération brillent dans le handball féminin où Mérignac, favori pour le titre et le CA Bègles, promu ambitieux se côtoient en D1.
Du côté du rugby, le Stade Bordelais, qui joue au Bouscat, évolue en ProD2 tandis que les filles du BEC occupent le milieu de tableau de la D1.
Le rink hockey est aussi bien représenté avec la présence de Mérignac, actuel second, en D1.
À noter encore, la présence de Bordeaux en élite avec le hockey sur gazon.
Quant aux Boxers bordelais, ils fréquentent l'antichambre de l'élite en hockey sur glace.
Enfin, plus aquatique, les filles de l'Union Saint-Bruno et les Girondins sont de vieilles habituées des bassins de D1 de water-polo.

Une championne cousue d'or

18 septembre 2004. À jamais, cette date restera pour Karima Medjeded l'un des plus beaux jours de sa vie. Et pour cause. Ce jour-là, lors des jeux paralympiques d'Athènes, pour sa première sélection chez les Bleues, la petite bordelaise, atteinte de cécité, allait remporter la médaille d'or de judo, catégorie des moins de 48 kg.
Une consécration pour ce petit bout de femme, 33 ans. Championne olympique, Karima rentrait à Bordeaux sous les louanges. « Pour autant, ma vie n'a pas changé. Je continue à aller au travail normalement. L'aspect positif, c'est que le handisport a été un peu plus médiatisé que d'habitude. » Blessée au genou depuis avril 2005, Karima va remonter sur le tatami pour les championnats du monde 2006 et pense déjà fortement à un autre rêve : « J'ai déjà la tête aux Jeux de Pékin de 2008. Confirmer ma médaille d'or, voici le rêve que je cultive. Je crois qu'après, je pourrai peut-être stopper ma carrière l'esprit tranquille. »

LA CUB
SUIVEZ LE GUIDE

AGENDA

Non exhaustif, cet agenda, sélectionné par nos journalistes, a pour objectif de montrer une partie de la diversité de l'offre culturelle de nos 27 communes, les grandes manifestations étant, quant à elles, largement médiatisées par la presse locale. Vous pourrez découvrir l'ensemble des programmes proposés en « surfant » sur les sites des mairies (se reporter page 11).

Ambès
• Espace des 2 Rives
- *Anis et Dune au bal étoilé,* le 22/02 à 10h
- *Soirée Country* (spectacle, repas, concert), le 18/03 à 19h
• Bibliothèque
- *10 bons points = 1 image,* le 25/02 à 17h30 et 21h

Artigues-près-Bordeaux
• Médiathèque Gabriela Mistral
- *Printemps des poètes* (exposition d'affiches murales dans toute la ville et à la médiathèque), du 4 au 12/03
• Le Cuvier de Feydeau
- *L'ange de la mort* (danse), du 21 au 24/03
- *Hey dude… I have talent… I'm just waiting for God* (danse, dans le cadre de ! mira !), le 28/03 à 21h

Bassens
• Bibliothèque
- *Exposition « Colore »* photographies de Jean-Pierre Airoldi, du 7 au 25/02
- *Histoire du rat qui voulait de l'amour* (conte musical), le 25/02 à 15h
• Domaine Seguinaud
- *Bulles en Hauts de Garonne*, (festival de la BD), du 1 au 2/04

Bègles
• Salle Albert Delteil
- *Histoire de la femme transformée en gorille* (théâtre), le 23/03 à 21h

Blanquefort
• Les Colonnes
- *Rencontres avec Sofiane Hadjadj* (auteur algérien), le 30/03

Bordeaux
• Théâtre National de Bordeaux Aquitaine
- *Le Cas Blanche Neige* (création), du 1 au 18/03
• CapcMusée d'art contemporain
- *Dormir, rêver... et autres nuits*, du 3 au 21/02
• Centre Jean Moulin
- *Le soldat Tolkatchev aux portes de l'enfer* (exposition) du 7/03 au 16/04
• Place de la Bourse
- *L'escale du livre* (de nombreux auteurs à découvrir), du 31/03 au 2/04

Bruges
• Espace Culturel Treulon
- *Concert classique* (œuvre de Jacques Ballue et Léonard Bernstein), le 5/03 à 15h30
- *Détournement de mémoire*, (one-man-show de Pierre Richard), le 30/03 à 20h30

Cenon
• Salle Simone Signoret
- *La Geuze* (nouvelle dite, jouée et mise en musique) le 24/02 à 21h
- *Hurluberluburlesque* (comédie poétique où se mêlent théâtre, cirque et musique), le 22/03 à 14h30, le 23/03 à 10h et le 24/03 à 20h30

Eysines
• Salle du Vigean
- *Cristina Branco* (spectacle Fado), le 24/02

Gradignan
• Théâtre des Quatre Saisons
- *Concert de jazz blues*, le 7/02
- *La Religieuse* (théâtre), le 21/02

Le Bouscat
• L'Hermitage Compostelle
- *Le Jardin* (théâtre), le 19/02
- *Sur les traces de l'homme* (exposition), du 27/02 au 19/03 de 14h à 19h
- *Salon du Livre Jeunesse*, du 30/03 au 1/04

Le Haillan
• Entrepôt et centre-ville
- *Festival du Film Nature,* du 31/03 au 7/04

Lormont
• Espace culturel du Bois fleuri,
- *Spectacles de danse* (20h30)
. *traditionnelle gasconne*, le 12/02
. «*Safar » orientale*, le 17 et 18/02
. Flamenco, le 3/03
- *Musique*
. Jim Black & Alas No Axis, le 22/03 à 20h30

Mérignac
• Le Pin Galant
- *Orchestre philarmonique de Novosibirsk*, le 21/02 à 20h30
- *Jamel Debbouze*, le 3/03 à 20h30

Parempuyre
• Espace l'Art Y Show
- *Pièces de théâtre de boulevard*
. *La presse est unanime*, le 28/02 à 21h
. *Le squatt*, le 11/03 à 21h
- *Spectacle de danse contemporaine*
. *Compagnie Gianni Joseph*, le 4/03 à 21h

Pessac
• Salle Bellegrave
- *Echoa* (danse et musique), le 10/02
• Médiathèque de Camponac
- *Fest'ados*, le festival des ados, du 28/02 au 25/03
• Cinéma Jean Eustache
- *23e rencontre avec le Cinéma d'Amérique latine*, du 3 au 6/03

Saint-Médard-en-Jalles
• Le Carré des Jalles
- *Urlo* (théâtre), le 16/03

Talence
• La Médoquine
- *Drop it* (spectacle de danse hip-hop), le 17/03

Villenave-d'Ornon
• Espace d'Ornon
- *Histoire(s) de la femme transformée en gorille*, le 24/02

L'espace Médoquine, à Talence

COMMUNICATION DE LA CUB

Les rendez-vous de la Cub sur les médias

« Paroles de Cub »

Le Rendez-vous sur France Bleu propose tous les jours du lundi au vendredi «Paroles de Cub», l'émission quotidienne des 27 communes de la Cub. Des témoignages « tranches de vie » d'habitants de l'agglomération qui parlent de leur commune, qui ont des choses à dire sur leur quartier.
Alors, rendez-vous sur l'antenne de France Bleu Gironde tous les matins entre 7 heures et 9 heures avec rediffusion le midi et le soir.

« Eco-citoyenneté à la télé »

Le rendez-vous sur TV 7 Bordeaux est pris : 27 émissions pendant 15 mois pour devenir « éco-citoyens » ! Ce magazine, réalisé en partenariat avec la Cub, propose aux habitants de la Cub de mieux connaître les enjeux du développement durable. À partir des 27 communes, reportages et interviews permettront de découvrir les actions locales pour la préservation de l'environnement.

Web à l'écoute

Un « forum usagers » pour vous exprimer, de nombreuses rubriques pour surfer afin d'en savoir plus sur l'actualité de la Cub et ses grands projets.

Mais aussi, les travaux en cours, les transports en commun, la collecte de vos déchets, la qualité de votre eau, les grandes étapes du PLU… et les 27 communes de la Cub !

Une adresse, le site web :
www.lacub.com

La Cub en campagne

27 COMMUNES ENSEMBLE, C'EST UNE FORCE.

27 habitants aux âges, cultures et fonctions variés pour symboliser les forces vives de notre agglomération. Puisant sa force dans les 27 communes qui la composent, la Cub souhaite aujourd'hui plus que jamais les valoriser. Objectif principal de cette campagne : développer le sentiment d'appartenance à cette communauté d'actions et de destins. Cette expression marque le nouvel élan qui mobilise la Cub aujourd'hui : plus de proximité avec les communes et les usagers pour améliorer entre autres le logement social, l'environnement et le développement économique. Ces priorités se retrouvent déclinées en annonces presse par les messages suivants : le respect, la solidarité et l'ambition ensemble.
Cette campagne bénéficie d'une large couverture : plusieurs parutions dans la presse quotidienne locale (Sud Ouest, Bordeaux 7, 20 Minutes) et économique spécialisée locale : APS, Objectif Aquitaine. Ce plan presse est complété par un très large dispositif d'affichage : 700 affiches 120 x 176 réparties sur l'ensemble du territoire communautaire. En national, de la presse spécialisée avec une présence dans un numéro spécial de l'Express et grande nouveauté pour communiquer auprès des chefs d'entreprises et décideurs nationaux : de l'affichage aéroport à Paris-Roissy et Bordeaux-Mérignac (130 faces) assorti d'une présence radio sur Europe 1 avec 3 semaines de diffusion des spots témoignages de chefs d'entreprises implantés ici.

À votre avis

Encore plus proche des habitants des 27 communes de la Cub !
C'est ce qui nous a conduit à lancer cette nouvelle publication, plus étoffée que « La Lettre » que nous vous adressions précédemment.
Alors, votre avis sur « Le Journal » nous intéresse. Avez-vous pris du plaisir en le feuilletant ? Quelles informations désireriez- vous y trouver ? En avez-vous appris plus sur les actions de la Communauté urbaine de Bordeaux ? Avez-vous des idées originales à partager pour la préservation de notre environnement ?… Toutes vos idées nous intéressent.

Et surtout, l'avez-vous bien reçu dans votre boîte aux lettres ?
Si non, nous vous remercions de nous le signaler soit par mail : lejournaldelacub@cu-bordeaux.fr soit en renvoyant ce bon à :
La Cub, direction de la Communication, esplanade Charles de Gaulle, 33076 Bordeaux cedex

À votre avis

Nom : . . . . . .

Adresse : . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

À découvert ce journal :

☐ dans sa boîte aux lettres ☐ chez un commerçant

☐ autre lieu (à préciser) :

☐ Ne l'a pas eu dans sa boîte aux lettres

Commentaires : . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

LE JOURNAL DE LA CUB
Ce périodique d'information est publié par la **Communauté urbaine de Bordeaux**
esplanade Charles-de-Gaulle 33076 Bordeaux cedex
www.lacub.com
direction de la communication : tél. 05 56 93 85 30
directeur de la publication : Isabelle Boudineau
directeur de la rédaction : Eric Bonnefond
rédacteur en chef : Nadine Sevenet
rédacteurs : Martine Crespin, Marie-Nelly Denon-Birot, Hélène Fribourg, Sterenn Grall, Amélie Kolk, Rémy Lafarie, Alexandra Marteau, Thomas Leseignoux, Ségolène Pujos, Nadine Sevenet, Cap-Sciences
crédit photos : La Cub : Didier Doustin/Martial Goudalle p. 1 à 6, 8 (carte Cub), 9,10,13,16 à 21,24 ; Myr Muratet p. 1, 4 ; Rodolphe Escher p. 2 ; ESA – CNES – Arianespace/Photo Service Optique Vidéo CSG p. 6 ; Aéroport de Bordeaux p. 7 ; Photos des communes : Ambarès p. 12 ; Ambès/Cédric Coloby p. 12 ; Artigues/Olivier Murat p. 12 ; Bègles p. 13 ; Blanquefort p. 13 ; Bordeaux/Thomas Sanson p. 13 ; Bouliac/Jean-Charles Bouniol p. 13 ; Bruges p. 14 ; Carbon-Blanc p. 14 ; Cenon/David Bert p. 14 ; Eysines p. 14 ; Floirac/H. Gastel/E. Crouzet/paysagistes p. 15 ; Gradignan/Anabelle Ouvrard p. 15 ; École de chiens-guides d'aveugles p. 16 ; Aquitanis p. 17 ; Cap-sciences/Frédéric Desmesure p. 19 ; Bernard Lafitte p. 22 ; Talence p. 23 ; M. Sainrames p. 28 ; Photos dossier : Aquitanis : Le Clos d'Anna à Parempuyre p. I ; Les Jardins du Bousquet à Bassens p. III ; Le Clos Baillon à Mérignac p. IV ; Domofrance/Gilles d'Auzac Rue du Faubourg des Arts à Bordeaux p. II ; Lormont/Bernard Brisé p. III
réalisation : \ALS & CACHOU
impression : Imprim'33 - tiré à 355 000 exemplaires imprimé sur papier recyclé - dépôt légal à parution - parution janvier 2006.

27 COMMUNES ENSEMBLE, C'EST UNE FORCE.

VAS & CACHOU RC Bordeaux B 327 469 706 Photos : Twin

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

LA CUB

www.lacub.com

Ambarès-et-Lagrave / Ambès / Artigues-près-Bordeaux / Bassens / Bègles / Blanquefort / Bordeaux / Bouliac / Bruges / Carbon-Blanc / Cenon / Eysines / Floirac / Gradignan / Le Bouscat / Le Haillan / Le Taillan-Médoc / Lormont / Mérignac / Parempuyre / Pessac / Saint-Aubin-de-Médoc / Saint-Louis-de-Montferrand / Saint-Médard-en-Jalles / Saint-Vincent-de-Paul / Talence / Villenave-d'Ornon

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Des bornes de tri de la Cub

Jetons moins ! Trions mieux !

Face au volume des déchets ménagers (360 kg par habitant et par an au niveau national) le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable et l'ADEME ont mené, fin 2005, une campagne nationale pour alerter les Français sur l'urgence de la situation et les mobiliser sur des actions simples et efficaces.

Réduire les déchets est l'affaire de tous et dépend aussi des comportements de chacun. Les habitants de la Cub ont déjà mis en pratique cette réduction avec seulement 352 kg produits par chacun en 2004 et des poubelles mieux triées. La preuve : les agents de la Cub n'ont refusé de collecter, en 2004, que 10 797 poubelles dont le contenu était mal trié (contre 17 776 en 2003), soit presque 40 % en moins !

Le tri sélectif, avec l'extension de la collecte sélective en porte-à-porte, est de plus en plus efficace. L'amélioration du tri a permis, en 2004, d'augmenter de 2 % la revalorisation de nos déchets par la Cub. Bravo aux trieurs de la Cub ! Et si on se fixait un objectif à deux chiffres pour devenir des « éco-citoyens » champions de la préservation durable de notre environnement ?
À suivre…

Opération Piles

Les piles usagées représentent un danger pour notre environnement. Pour activer nos réflexes de citoyens éco-recycleurs, une action de sensibilisation a été menée, à l'automne 2005, par la société Corépile. Des petits cubes verts ont été distribués dans nos boîtes aux lettres. Après y avoir déposé piles et accumulateurs usagés, nous devons les vider dans une borne de collecte adaptée dans les mairies, déchetteries, surfaces alimentaires, points de vente de piles, papeteries, jardineries, etc.
www.corepile.fr

En savoir plus

Le guide des déchets professionnels

La Cub a édité un guide présentant aux professionnels le contexte légal et les obligations des producteurs de déchets, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la redevance spéciale. Pour connaître toutes les infos nécessaires à la bonne gestion de vos déchets professionnels et l'offre de la Cub : descriptif des prestations proposées, des types de contrats associés et présentation des interlocuteurs privilégiés, demandez le guide « évoluons » au 05 57 35 69 09.

Changement des dates de collecte des déchets à l'occasion des jours fériés

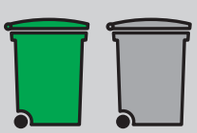

Changement de dates de collecte des bacs, pour les habitants de la Cub disposant d'un bac gris et d'un bac vert.

Pour les secteurs collectés les mardis, jeudis et samedis

	Bac gris	Bac vert
Semaine du 25 mai	23 mai et 27 mai	Aucun ramassage

Pour les secteurs collectés les lundis, mercredis et vendredis

	Bac gris	Bac vert
Semaine du 17 avril	19 avril et 21 avril	Aucun ramassage
Semaine du 1er mai	3 mai et 5 mai	Aucun ramassage
Semaine du 8 mai	10 mai et 12 mai	Aucun ramassage
Semaine du 5 juin*	7 juin et 9 juin	Aucun ramassage

* A Parempuyre les bacs gris seront exceptionnellement collectés le 5 juin.

Pour tout savoir sur les collectes des déchets et les modifications de dates de collecte, aller sur : www.lacub.com rubrique : Déchets onglet : Service aux habitants ou téléphoner au : 0 800 22 21 20

EXPRESSION DES ÉLUS

Place d'expression des groupes politiques du conseil communautaire, conformément au règlement voté par le conseil de la Cub le 30 avril 2004 et en vertu de la loi « démocratie et proximité » N° 2002-276 du 27 février 2001 (articles L 2121-27-1 et L 5211-1 du code général des collectivités territoriales).

Groupe des élus socialistes et apparentés

Une Cub plus proche, plus transparente

Avec la résolution du problème du franchissement des écluses à Bacalan ou la gestion des boues d'incinération (projet Izon), deux dossiers emblématiques noués depuis des mois et résolus en quelques semaines, les premières décisions de la présidence Rousset marquent une inflexion dans les pratiques. Les nouvelles méthodes de travail reposent sur :

- l'écoute et le dialogue *: visite du président dans les communes, renforcement du Conseil de développement durable et de la démocratie participative, lancement de l'Intranet d'agglomération ;*
- le pragmatisme et la transparence *: appel à l'expertise pour débloquer certains dossiers, ultimatum sur les pannes du tramway, relance de l'audit du service public de l'eau ;*
- le souci d'une bonne gestion des deniers publics pour une meilleure défense de l'intérêt général : *création d'une inspection générale, contrôle renforcé des Délégations de service public…*

Avec ses partenaires communistes et verts, l'équipe des élus socialistes met donc en place une autre façon de gouverner, avec la volonté d'un développement équitable et équilibré de l'agglomération.

Groupe Communauté d'Avenir

Le thème de ce numéro est le dossier du logement. C'est une des préoccupations du groupe Communauté d'Avenir afin d'instaurer une réelle mixité sociale.
L'insuffisance de logements, sociaux ou non, la rareté et le coût des terrains constructibles, des prix à l'acquisition comme à la location trop élevés, créent un contexte de crise auquel l'ensemble des élus, de gauche comme de droite, doivent rapidement apporter des solutions.
Les Zones d'aménagement concerté, intégrant une part de logements sociaux depuis plusieurs années déjà, sont un exemple de notre volonté d'agir.
Ces ZAC, comme d'autres options structurantes définies en 2001, sont inscrites dans le protocole d'accord approuvé par tous.
Il garantit un développement communautaire solidaire et équilibré. Notre vigilance à l'égard du nouvel exécutif de la Communauté urbaine de Bordeaux demeure permanente : les grands principes qui ont guidé notre action au cours de ces dernières années doivent être respectés.

Groupe des élus communistes

La Cub un outil pour aider à sauvegarder l'emploi

Le mois d'octobre vient d'être marqué par l'annonce faite par la direction de Ford de supprimer 400 emplois sur le site de Blanquefort. Cette décision nous inquiète pour l'avenir du site. Elle vient s'ajouter après celle de la SOGERMA de supprimer elle aussi près de 300 emplois. Mais les directions ne sont-elles pas responsables des choix de gestion qui conduisent ou pas à cette situation ? Les profits à tout prix ne sont-ils pas la cause de ces difficultés ?
Cette situation nous amène à penser que les seules directions ne peuvent plus décider du sort des entreprises et des salariés. Dans ces entreprises les salariés portent des projets industriels qui méritent qu'ils soient entendus, débattus, et qui préservent l'emploi.
Pour ce faire il faut que le préfet soit à l'origine de tables rondes, réunissant tous les acteurs concernés (direction, salariés, élus) afin d'étudier toutes les possibilités et de mettre en place un moratoire sur les licenciements. La Cub peut agir en ce sens, telle est notre conception du rôle des élus.

Le groupe des Verts

La Cub face à la crise aiguë et inquiétante du logement

Anticiper davantage : la Cub s'est dotée d'un observatoire du foncier, visant à mesurer les évolutions et à évaluer l'action publique : nous saluons cette initiative et demandons, pour aller plus loin, la création d'un Établissement public foncier afin d'anticiper toutes les possibilités de construction.
Donner la priorité absolue aux logements sociaux : le budget de l'État alloue 300 M€ au dispositif de Robien qui favorise l'explosion du prix du foncier, et seulement 60 M€ au dispositif pour les logements très sociaux. Dans ce contexte inégalitaire, la Cub, avec tous ses partenaires, doit poursuivre ses efforts d'augmentation de la part de logements sociaux dans chaque opération immobilière.
Favoriser la mixité sociale, grâce à un habitat écologique : mais l'urgence ne doit pas primer sur l'exigence de qualité environnementale. Le droit au logement pour tous, c'est aussi le droit à un habitat sain privilégiant la maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, qui seul peut apporter une solution durable à la problématique de juxtaposition d'inégalités sociales et environnementales.

LA CUB
UN REGARD SUR LA CUB

Trois tours du monde et retour au port de la Lune

Le pont d'Aquitaine vu du voilier des Sainrames

Trois Bordelais dont la vie ne ressemble à aucune autre : Angeline, Jean-Yves Sainrames et leur fille Claire viennent de boucler leur troisième tour du monde en bateau. Ils ont jeté l'ancre à l'ombre de la base sous-marine et redécouvrent avec étonnement – et plaisir – une ville quittée cinq ans auparavant…

L'existence de la famille Sainrames s'est toujours déroulée sous le signe de l'eau. Conforme à la réputation des marins, Monsieur est plutôt taiseux et c'est Angeline qui raconte : « cela fait 30 ans que nous naviguons et je pense que nous sommes nés voyageurs ». Un premier bateau dans les années 70, un peu de cabotage en Méditerranée pour s'aguerrir et la messe est dite : la découverte d'un autre style de vie qui leur convient et sera désormais le leur. La mer Rouge et l'Océan Indien pendant 4 ans… Construction d'un second bateau en acier à Mérignac : le fils aîné, Olivier est du voyage vers le Sénégal, les Antilles, avec une première transatlantique.

Quelques années à terre pour élever leur fille, née entre-temps, finissent de les convaincre qu'ils ne sont pas faits pour le plancher des vaches. Le couple repère un ancien bateau de pêche à Capbreton et leur histoire d'amour avec « Le Petit Poucet » démarre sous les meilleurs auspices. Jean-Yves est un bricoleur de génie et en 4 ans, aménage ce qui devient un voilier de plaisance. Re-tour du monde et, en septembre, les voiles explosées par les vents de l'Atlantique Nord, ils se posent à Bordeaux, à deux pas de ces quais où le père de Jean-Yves était épicier. Et depuis, en dépit des soucis d'organisation et d'administration liés à leur mode de vie un peu marginal, c'est le bonheur. Pour Angeline « épatée par l'esthétique et l'efficacité des transports en commun », c'est une redécouverte : des quais nettoyés et des hangars aménagés, la courtoisie retrouvée des automobilistes, un urbanisme à visage humain qui a repoussé le bruit et diminué la pollution. Une vision optimiste pour ces globe-trotters, persuadés que « décidément, Bordeaux est la plus belle ville du monde ! ».

LA CUB
CLIN D'ŒIL

COMMUNAUTÉS URBAINES DE FRANCE

Quelques manifestations

Alençon, Communauté urbaine
Les premières rencontres professionnelles des acteurs de l'insertion et de l'emploi se tiendront le 16 mars à la Halle aux Toiles d'Alençon.

Brest métropole océane
Du 22 mars au 30 août, l'exposition « Terres de Feu » présente plus de 300 œuvres de céramique contemporaine dans différents lieux de Brest

Dunkerque Grand Iittoral
Du 29 janvier au 2 avril, le Carnaval prend ses quartiers d'hiver à Dunkerque. Bandes et bals rythmeront les week-ends.

Grand Lyon
Le 5e marché de la mode Vintage se tiendra au Marché de Gros de Lyon, le 8 avril 2006. En 2005, 185 exposants avaient animé cette manifestation : des fripiers, des brocs-designers, des créateurs, des antiquaires de mode… De l'objet design au vêtement…

Le Mans Métropole
Comme tous les ans le circuit cycliste de la Sarthe-Pays de la Loire, l'une des dix premières épreuves françaises par étape, aura lieu au printemps. De notoriété nationale, ce circuit de 670 km s'achèvera au Mans le 7 avril 2006 par la légendaire côte de Gazonfier au dénivelé moyen de 16 %.

Lille Métropole
25 ans ! Depuis 25 ans l'Atelier lyrique de Tourcoing développe ses activités musicales et son directeur, Jean-Claude Malgloire, lui a donné une notoriété internationale. A la tête de « La Grande Ecurie du Roy » et de « La Chambre du Roy », il a joué dans le monde entier et enregistré des disques devenus des références.

Marseille Provence Métropole
Le prochain Salon Nautique Marseille Provence, dont MPM Communauté urbaine de Marseille est le partenaire officiel, se déroulera à La Ciotat, du 4 au 12 mars 2006.